



REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SERIE
VOLUME XXV

1920



REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SÉRIE

VOLUME XXV

1920



LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, Canada

A Montmartre



A consécration de la basilique de Montmartre, à Paris, en présence d'un légat du pape, le 16 octobre dernier, du point de vue historique comme du point de vue religieux, constitue un événement de première importance.

Pour la France d'abord, mais aussi pour le monde catholique tout entier, ce nouveau geste de Dieu, accompli par la main des Franes, a une signification et une portée morale des plus hautes et des plus instructives. *La Revue canadienne*, qui a tant de fois enregistré dans ses pages des échos de la vie catholique française, reste dans son rôle, croyons-nous, en parlant aujourd'hui à ses lecteurs de Montmartre, de son histoire et surtout des grandes fêtes qui viennent de s'y célébrer et de leur sens profond.

Canadiens nous sommes et nous voulons être avant tout. C'est le sort que la Providence nous a fait. Fils de France, nous ne sommes plus exactement de France et nous n'aspérons pas à le redevenir. Ce serait faillir à notre vocation. Avec nos concitoyens issus d'une autre origine, en nous unissant à eux sans nous fusionner, comme le voulait sir Georges-Etienne Cartier, nous avons à faire notre vie de peuple distinct sur la libre terre d'Amérique, à grandir et à prospérer sous l'oeil de Dieu. C'est là un fait, nous semble-t-il, qui s'impose. Mais, d'autre part, nous sommes tellement restés français de coeur, et jusque dans la moëlle, nous avons tant vécu, nous vivons tant et nous avons tant besoin de vivre, pour rester nous-mêmes, de la pensée française, que rien de ce qui intéresse la vie française, surtout la vie française catholique, ne saurait nous être indifférent.

Vie française catholique, avons-nous dit. Il peut s'en trouver, parmi nous, qui le méconnaissent, et qui, tout en se

réclamant de la France, ont parfois vraiment l'air d'ignorer, dans leurs discours et leurs écrits, tout ce qui a trait à la religion de nos pères. Notre survivance française est un fait dont ils se glorifient. Avec Barrès, ils l'appelleront volontiers le " miracle canadien ". Mais la foi catholique qui a été l'âme de cette survie sur les bords du Saint-Laurent ne leur dit rien, ou tout au moins ils ne veulent rien en dire. A notre avis, ils ont tort. Ainsi que le constatait Brunetière il y a vingt ans, dans le monde et dans l'histoire catholique et français ne se séparent pas.

Et c'est pourquoi le fait de Montmartre nous intéresse à un si haut point. Nos institutions, si elles veulent durer, se doivent de s'appuyer sur les vraies traditions françaises. Et ces vraies traditions françaises, ce sont les catholiques, l'histoire de Montmartre et de tout ce qui s'y rapporte le démontre à elle seule très clairement.

D'ailleurs, nous avons là, dans la superbe basilique dédiée au Sacré-Coeur, notre chapelle et notre autel, qui sont placés sous le vocable de notre patron national, saint Jean-Baptiste; à la cérémonie grandiose de la consécration, le 16 octobre dernier, nous étions représentés par trois de nos évêques, Nos Seigneurs Legal, Forbes et Pascal; Son Eminence notre vénéré cardinal de Québec, Mgr Bégin, avait là son mandataire, et l'archevêque de Montréal, Mgr Bruchési, câblait, le jour même, au cardinal Amette: " Sommes unis à la France aux pieds du Sacré-Coeur. "

C'est dire que, de bien des façons, l'événement nous intéresse.

* * *

La colline de Montmartre, qui domine Paris, comme l'on sait, a toujours été étroitement unie à l'histoire catholique et religieuse de la France. Dès les premiers âges, au temps de

L'évangélisation de la Gaule, saint Denis et ses compagnons y subirent le martyre, ce pourquoi, précisément, la célèbre colline s'appela Montmartre, c'est-à-dire *mont des martyrs*. Bientôt, une petite chapelle s'y éleva, qu'on plaça sous le patronage de la sainte Vierge et de saint Denis. Le roi Dagobert I lui donna le droit d'asile. Les premiers saints de France, sainte Geneviève, sainte Clotilde et saint Cloud, la visitèrent. Plus tard, en 1134, une abbaye bénédictine de femmes y fut construite, dont la première abbesse, Adélaïde, venait du monastère de Saint-Pierre-de-Reims. Parmi les hôtes illustres que reçut cette abbaye, on mentionne : le pape Eugène III, saint Bernard, Pierre le Vénérable, le pape Alexandre III, saint Thomas de Cantorbéry, saint Thomas d'Aquin, et aussi la bienheureuse Jeanne d'Arc, qui campa avec ses guerriers sur le flanc de la colline. De même, c'est à Montmartre que, le 15 août 1534, saint Ignace de Loyola et ses premiers disciples firent leurs premiers vœux et fondèrent la Compagnie de Jésus. Saint Jean Eudes, saint Vincent-de-Paul, M. Olier, le cardinal de Bérulle sont aussi passés par Montmartre. Bref, la célèbre colline est, sûrement, par les nombreux souvenirs qu'elle garde, privilégiée et bénie entre toutes.

Tout le monde connaît son histoire plus récente. En décembre 1870, de généreux chrétiens, enfants de Paris mais réfugiés en province, eurent la pensée d'implorer spécialement le Sacré-Coeur pour la France et pour l'Eglise. Le grand Mgr Pie reçut leur vœu à Poitiers et le communiqua (11 février 1871), par l'intermédiaire du Père Jandel, général des Dominicains, au pape Pie IX qui l'approuva. On s'adressa alors au cardinal Guibert, archevêque de Paris, qui décida d'élever à Montmartre un temple au Sacré-Coeur, qui serait tout ensemble " un monument d'expiation pour les fautes commises et l'expression d'une supplication générale ". Le Père Montsabré prêcha à Notre-Dame en faveur du projet. L'accueil fut

partout en France magnifique. Le 25 juillet 1873, l'Assemblée nationale votait une loi déclarant d'utilité publique la construction d'une église sur la colline de Montmartre, conformément à la demande faite par l'archevêque de Paris. La première pierre de l'église du Voeu national fut posée le 16 juin 1875. La France entière s'associa, par ses offrandes, aux frais de la construction. Des ordres religieux, des diocèses et des villes voulurent prendre à leur charge l'édification d'une chapelle. Les Canadiens, comme les Irlandais, eurent la leur. Ce qui est à remarquer, c'est que cet élan de foi et de piété s'est maintenu. " A l'heure présente, écrivait récemment le cardinal Amette, après quarante-six ans écoulés, l'oeuvre a recueilli quarante-six millions, offerts par huit à dix millions de souscripteurs. " Et ainsi, la basilique s'est construite. La consécration solennelle avait été fixée pour le 17 octobre 1914. Mais la guerre est venue. On dut remettre la cérémonie. Elle vient d'avoir lieu, le 16 octobre 1919, apparaissant aux yeux de la France et du monde, selon l'expression du cardinal de Paris, comme l'ex-voto de la victoire et de la paix.

* * *

"Tandis que Son Eminence le cardinal Amette, archevêque de Paris, après avoir accompli tous les rites saints de la consécration de la basilique, consacre personnellement l'autel principal — raconte *La Croix* du 17 octobre—, d'autres prélats, choisis en raison des affinités de leurs diocèses ou de leurs patronages personnels, accomplissent la même auguste cérémonie, avec les assistants prévus par la liturgie, pour dix-neuf autres autels de la basilique. A Mgr Guérard, évêque du Mont-Saint-Michel, a été réservé l'honneur de consacrer l'autel de saint Michel; Mgr Gibier a été choisi pour l'autel de saint Louis; Mgr Berthoin, évêque de Paray-le-Monial, pour

celui de la bienheureuse Marguerite-Marie ; Mgr Julien, évêque d'Arras, pour celui de saint Labre ; Mgr Chatelus, évêque de Nevers, consacre dans la chapelle de saint Jean-Baptiste ; Mgr Roland-Gosselin, dans celle de saint Joseph ; Mgr Germain, archevêque de Toulouse, dans celle du saint Coeur de Marie ; l'autel des saints Luc, Côme et Damien est oint par Mgr Chollet, archevêque de Cambrai ; celui de saint Ignace et saint François-Xavier, par Mgr Schoepfer, évêque de Tarbes et de Lourdes ; celui de sainte Ursule, par Mgr Chesnelong, archevêque de Sens ; celui de saint Vincent-de-Paul, par l'un des vicaires apostoliques du Kian-Si, lazariste ; celui de sainte Radegonde, par Mgr de Durfort, évêque de Poitiers ; celui de la chapelle de la marine, par Mgr Le Roy, supérieur des Pères du Saint-Esprit ; dans la crypte, Mgr Marbeau consacre l'autel de sainte Geneviève ; Mgr Altmayer, celui de saint Dominique et de saint Thomas d'Aquin ; Mgr Déchelette, évêque d'Evreux, celui de saint Bruno ; Mgr de Gibergues, évêque de Valence, celui de saint François d'Assise ; Mgr Lemonnier, évêque de Bayeux, celui de saint Pierre, et Mgr Péchenard, l'évêque de l'Aisne dévastée, celui de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. ”

“ La consécration étant achevée, le cardinal-légat a commencé, assisté de NN. SS. Tiberghien et de Teil, en présence des évêques qui emplissaient le sanctuaire, de leurs vicaires généraux, de MM. les chanoines et curés de Paris, de l'innombrable clergé et de cette magnifique assistance catholique, la messe pontificale solennelle qui s'est déroulée dans sa majestueuse splendeur. ”

“ Etaient présents au choeur, outre S. Em. le cardinal Vico, légat de Sa Sainteté, et S. Em. le cardinal Amette, archevêque de Paris : LL. EEm. les cardinaux Bourne, Luçon, Andrieu, de Cabrières, Dubourg, Dubois et Maurin ; LL. GG. NN. SS. les archevêques d'Albi, Alger, Auch, Besançon, Cam-

brai, Chambéry, Sens, Toulouse et Tours; — LL. GG. NN. SS. les évêques d'Agen, Aire, Ajaccio, Amiens, Angers, Angoulême, Arras, Autun, Bayeux, Bayonne, Beauvais, Belley, Blois, Cahors, Châlons, Chartres, Constantine, Coutances, Digne, Dijon, Evreux, Fréjus, Gap, Grenoble, Langres, Laval, Le Mans, Le Puy, Lille, Limoges, Luçon, Marseille, Meaux, Metz, Montauban, Moulins, Nantes, Nevers, Nice, Oran, Orléans, Pamiers, Périgueux, Perpignan, Poitiers, Quimper, Rodez, Saint-Brieuc, Saint-Claude, Saint-Dié, Saint-Flour, Soissons, Strasbourg, Tarbes et Lourdes, Tarentaise, Troyes, Tulle, Valence, Vannes, Verdun, Versailles et Viviers, Basse-Terre et Fort-de-France, et S. G. Mgr le coadjuteur de Clermont; — LL. GG. les évêques auxiliaires de Paris, Reims, Montpellier, Toulouse, Mende, Marseille, Rodez, Viviers, Alger et Carthage, Mgr le coadjuteur de Nîmes; NN. SS. Alt-mayer, Herscher, Le Roy, Pascal, Legal, Reynaud, Jalabert, Martron, Forbes et NN. SS. les évêques de Liège (Belgique), d'Alessio (Dalmatie), un évêque appartenant à l'ordre des Pères Blancs et un abbé mitré. ”

* * *

La seule énumération qui précède dit assez que, dans ses représentants les plus autorisés, la France catholique était là tout entière. Mais ce qui importe encore plus, nous semble-t-il, c'est de retenir quelques extraits des discours qui furent prononcés, à Montmartre, ce jour-là, et aussi les trois jours qui suivirent, en lesquels, d'après l'ordonnance du cardinal-archevêque de Paris, se devait poursuivre un solennel *Tri-duum* de prières.

Au soir de la consécration, dans l'après-midi du 16 octobre, Mgr Amette présenta, comme il convenait, les hommages de la France catholique à Son Eminence Mgr Vico, cardinal-légat du pape Benoît XV. Il salua en la personne de Son Eminence un sincère ami de la France :

Vous l'avez bien prouvé, Eminence, lui disait-il (que vous étiez l'ami de la France), alors que vous étiez auditeur de la nonciature de Paris, plus tard aux heures douloureuses pour nous de la guerre, et enfin comme préfet de la Congrégation des rites. A ce dernier titre, vous nous avez prêté un appui des plus précieux et des plus utiles, en faisant aboutir rapidement la canonisation de Jeanne d'Arc, en facilitant celle de Marguerite-Marie et aussi la béatification de Mme de Marillac, fondatrice des Dames de la Charité. — Vous avez devant vous, Eminence, toute la France catholique dans ses représentants les plus qualifiés, avec les chefs de notre armée dont l'héroïsme et la vaillance nous ont sauvés, avec les membres de notre Parlement, avec les membres de nos Académies, avec les représentants de la cité et des oeuvres catholiques et sociales si nombreuses que la charité inépuisable de Paris a fait surgir de terre et développer merveilleusement...

La cardinal-légat a répondu à cet hommage par un superbe discours, dont nous extrayons cette partie substantielle tout à l'honneur de la France catholique et de ses plus pures gloires :

Au cours de mes voyages, mes regards ont souvent contemplé la cime de vos montagnes imposantes, le cours de vos fleuves majestueux, vos fraîches vallées, vos plaines fertiles, vastes régions d'un continent admirable, baigné par les deux mers qui ouvrent toutes les routes de l'apostolat.—Et je n'ignore pas non plus vos monuments superbes, ni vos immenses cathédrales romanes ou ogivales. Je connais vos gloires scientifiques, littéraires et artistiques. Quant à vos gloires de la sainteté, ma charge de préfet de la Sacrée Congrégation des Rites me donne la joie de les connaître particulièrement.

Mes frères, depuis Tolbiac et sainte Clotilde, Dieu a fait de vous une nation sainte, une race choisie, un peuple à lui, *gens sancta, genus electum, populus acquisitionis*, et c'est pourquoi, de tout coeur, je redis avec vous la joyeuse acclamation de vos pères tant de fois répétée par la bienheureuse Jeanne d'Arc: " Vive le Christ qui aime les Francs! " — Mais, si le Christ vous aime comme la fille aimée de son Eglise, à votre tour de lui témoigner votre amour de toutes les manières, et aujourd'hui en présentant aux onctions saintes ce monument érigé en Voeu national, au sommet de cette capitale, sur ce mont des martyrs, dans la splendeur de ses

dômes et de ses tourelles, dans la majesté et l'harmonie de ses lignes architecturales.

En présence de cette magnifique assemblée de princes de l'Eglise, d'évêques, de prêtres, de catholiques éminents et d'une foule innombrable de fidèles réunis dans cette enceinte, j'apporte à la France le salut du Souverain Pontife avec ses meilleures bénédictions pour tous. Le cœur du pape Benoît XV est rempli de sentiments d'affection pour la France : il l'a déclaré lui-même, vous le savez, en des termes inoubliables. Comme le pape Léon XIII, d'immortelle mémoire, le pape Benoît XV, glorieusement régnant, veut que ce temple soit un foyer universel d'où la dévotion au Sacré-Coeur rayonne sur le monde entier. Rien de plus juste, car personne n'ignore la part que la France a eue dans l'établissement et la propagation de la dévotion au Sacré-Coeur. Ils sont sur toutes les lèvres les noms des apôtres ardents de ce culte divin parmi vous. C'est le bienheureux Père Eudes qui en inaugure les premiers préludes ; c'est la bienheureuse Marguerite-Marie, par l'entremise de laquelle Jésus-Christ a daigné révéler les ineffables richesses de son Cœur. Que dire du rôle providentiel de l'ordre de la Visitation de Marie, du zèle éclairé des membres de la Compagnie de Jésus, en premier lieu du vénérable Père de la Colombière, des efforts persévérants d'autres familles religieuses surgies sur le sol français, toutes dévouées au Sacré-Coeur ?

Après le discours de Son Eminence, lecture fut donnée du décret pontifical annonçant l'envoi du légat et érigeant l'église du Voeu national en basilique mineure. Puis, le Père Janvier, l'éloquent prédicateur des carêmes de Notre-Dame, monta en chaire. Du puissant discours qu'il prononça en cette circonstance la partie la plus émouvante est bien celle où, avec infiniment de délicatesse, il a parlé des fautes de la France et du besoin qu'elle a de réparer. Cela ne se résume pas, il faut citer :

Si nous étions sans faute, nous aurions le droit de protester contre une Providence qui permettrait au châtement de nous frapper ; nous aurions le droit de nous envelopper dans notre innocence et de dire à Dieu : " Nous n'avons fait aucun mal, pourquoi nous punissez-vous ? " Qui de nous oserait prononcer de telles paroles et affronter sans trembler le

feu de l'éternelle justice? Hommes ou peuples, courbez le front, car à votre heure, l'heure des ténèbres, vous avez adoré ce qu'il fallait brûler et brûlé ce qu'il fallait adorer !

La France elle-même a eu ses torts. Loin de moi la pensée de prétendre, comme l'ont fait trop souvent la malveillance et l'envie, qu'elle est la plus coupable des nations. Il est des apostasies dont la France n'a point été complice, des déloyautés qui indignent sa droiture, une barbarie que sa civilisation et sa sensibilité réprouveront toujours. En elle Arius et Mahomet ont trouvé un adversaire incorruptible. Luther n'est point de notre sang. Calvin tient de nous la vie, mais notre foi l'a contraint de prêcher ailleurs son implacable religion. Ce n'est pas nous qui avons déchiré en deux l'occident chrétien. Jamais la France ne s'est égarée longtemps. Le venin de Jansénius se glisse dans nos veines. Bientôt, nous le vomissons avec dégoût. En 1693, Louis XIV annule lui-même son édit de 1682. Plus tard, Louis XVI rétracte le consentement qu'il a donné à des mesures condamnées par le Saint-Siège. En 1801, le Concordat rouvre les églises que la Terreur a fermées. Hier, notre diplomatie a quitté Rome. N'en doutez pas, elle y reviendra demain. Jamais la France ne s'est égarée tout entière. Le vrai et le bien y ont sans répit lutté contre le mensonge, contre le mal, et, chez nous, les défaillances des uns ont fait briller les vertus des autres. Pendant que ceux-ci deviennent les apôtres de l'incrédulité, ceux-là répandent partout la bonne nouvelle. Pendant que les bourreaux de Septembre ou de la Commune se livrent à leur manie sanguinaire, leurs victimes meurent en martyrs " pour le bon Dieu ", et, d'ordinaire, la piété l'emporte sur le blasphème. C'est Léon XIII qui nous rend ce témoignage: *Nec diu, nec tota desinit*. Nous ne nous élevons pas au-dessus de notre prochain. Nous sommes attristés de voir qu'ici ou là notre prochain tente parfois de nous abaisser au-dessous de lui et, comme s'il était à l'abri de tout reproche, de nous jeter la pierre.

Mais devant le Christ nous frappons notre poitrine, nous avouons que nous avons péché par l'intelligence, par la volonté, dans notre vie personnelle, dans notre vie domestique, dans notre vie publique. Nos erreurs de pensée ou de conduite blessent d'autant plus le Sauveur que, de sa part, nous sommes l'objet de spéciales prédilections. Que deviendrions-nous si le lion de Judas réclamait mathématiquement ce qui lui est dû, si l'agneau s'abandonnait à son légitime ressentiment, si la colombe écoutait l'esprit de vengeance, si enfin la justice de Dieu décidait de notre sort? On répéterait bientôt de nous: " O grande cité vêtue de lin, de pourpre, d'écarlate,

en une heure tant de richesses ont été anéanties ! ” Heureusement, aux hommes et aux nations que la stricte justice mettrait en pièces comme le vase du potier, la Providence a ménagé un refuge : l’amour. “ Baisez le Fils de Dieu, s’écrie David, de peur qu’il s’irrite et que vous succombiez dans votre voie ”, c’est-à-dire, invoquez son coeur. Le coeur, en effet, a pitié quand la justice sévit, il voile la misère quand la justice la dénonce, il s’ouvre quand la justice ferme ses portes, il accueille quand la justice repousse, il pardonne quand la justice condamne, il relève et il réhabilite quand la justice accable et flétrit, même il encourage et il bénit ceux que la justice désespère et maudit.

* * *

Le 17 octobre, premier jour du *Triduum*, devait être consacré à la glorification de la bienheureuse Marguerite-Marie, l’admirable religieuse visitandine, à qui Jésus naguère dévoila son coeur, et dont, à la fin de son discours, le cardinal-légat avait fait pressentir la prochaine canonisation en même temps que celle de la bienheureuse Jeanne d’Arc. Et c’est l’évêque d’Orléans, Mgr Touchet, dont l’éloquence est bien connue au Canada depuis les jours du congrès eucharistique de Montréal, qui avait accepté de prononcer son panégyrique.

“ Il n’est pas plus aisé, parfois, de parler des saints, commença-t-il, qu’il ne serait de noter en musique courante les mélodies que chantent, dit-on, les anges. . . Je le crois, pour y avoir réfléchi, il n’est pas de saint dont la structure morale, les grâces extraordinaires, les épreuves intérieures, les extases, la crucifixion de tous les sens, soient plus accablantes pour l’esprit humain que cette prodigieuse Marguerite-Marie. ” Puis, après un saisissant rapprochement entre son héroïne et saint François d’Assise, l’évêque d’Orléans annonce qu’il va exposer “ le mystère de la croix et de l’amour en Marguerite-Marie ”, en montrant qu’elle fut tout ensemble la victime et l’apôtre du Sacré-Coeur, ce qu’il fait, à son ordinaire, avec une maîtrise superbe. Sa péroraison est particulièrement vibrante. La voici :

Les vœux de la voyante ont-ils été pleinement réalisés ? On ne le pense pas. Ce qu'elle voulait, ce pourquoi elle eût donné mille vies, c'est que nous eussions pris et gardé d'âge en âge figure de nation religieuse, d'Etat chrétien. Or, nous ne sommes plus nation religieuse, Etat chrétien... De cela, prendrions-nous notre parti ? Sans mauvaise humeur excessive contre les hommes, nous déclarons, par respect des principes, ne le pouvoir. Qu'en pense Dieu ? Dieu est bien haut. " Quand tu parleras de tes pensées, sois réservé ", conseillait le vieux sage juif. Cependant, sans nul risque, on peut dire qu'il est mal satisfait de sa condition publique.

Heureusement, si nous ne sommes plus Etat chrétien, c'est-à-dire ou monarchie ou république chrétienne, nous sommes restés, nous Français, une activité chrétienne, la plus considérable de l'Europe, croyons-nous sans orgueil. Nous sommes les Filles de la Charité, les Petites-Soeurs des pauvres, les Petites-Soeurs de l'ouvrier, tant d'autres ; nous sommes les bailleurs de fonds importants du Pontife romain, de la Propagation de la foi, de la Sainte-Enfance, de l'antiesclavagisme ; nous sommes les sociétaires de Saint-Vincent de Paul, les prophètes de l'Evangile ; nous sommes les missionnaires des missions étrangères, de Saint-Lazare, du cardinal Lavignerie ; nous sommes les semeurs d'idées téméraires qui épouvantent parce qu'elles sont mal étudiées, mais qui sauveront, j'en ai l'espoir, quand l'or de justice et de vérité qu'elles renferment aura été dégagé de leur détestable alliage de mensonge et d'utopie. Beaucoup de nous sont la foi qui agit sans hésiter et la charité qui donne sans compter. Hier, notre jeunesse s'est jetée à la tête de la barbarie, et lui a fait tourner bride ; elle y a laissé 1,600,000 morts, mais la civilisation du Christ a été sauvée. A considérer ces choses, je m'ancre dans la certitude qu'à la balance du livre de Daniel, celle où se pèsent les peuples et leurs oeuvres, ô mon pays, tu n'es pas le plus léger. Nous n'atteignons pas la perfection. Où est-elle atteinte ? La fidélité des particuliers ne justifie pas l'infidélité de l'Etat. Ne les compenserait-elle pas partiellement ?

Que tous les chrétiens m'écoutent donc, puisqu'à eux seuls je peux m'adresser. Qu'ils redoublent de gravité et de prières, d'amour et de réparations. Que de la Méditerranée aux plaines du Nord, de l'Océan aux Pyrénées, non seulement de leurs voix, mais de leurs oeuvres, de leurs énergies réglées, disciplinées par la loi de Dieu, toute la loi de Dieu, ils acclament le Christ qui les aime, qu'ils le proclament leur amour, leur Dieu, leur maître. Et alors, ô mon pays, tes pontifes, de ce haut-lieu, de ce très haut-lieu, parfumé des encens et des baumes de sa consécration au Coeur

divin, te le protestent, la terre t'applaudira. Oui, dites, fils de mon pays, dites loyalement: " Vive le Christ qui aime les Francs! " et l'humanité vous répondra en un solennel et profond écho: " Vivent les Francs qui aiment Jésus-Christ! "

* * *

Le 18 octobre, deuxième jour du *Triduum*, ce fut la journée des morts. Tant et tant de jeunes fils de la France sont tombés depuis cinq ans au champ d'honneur! On voulait, devant Dieu, rendre hommage à leur vaillance et à leur héroïsme. Pieuse et touchante pensée en vérité! Et c'est l'évêque de Châlons, Mgr Tissier, qui fut durant ces années d'horrible guerre, suivant sa propre expression, " le pèlerin familier des tombes françaises ", qu'on avait invité à payer ce pieux tribut aux morts. Nous ne saurions mieux apprécier la vigueur et la noblesse de son langage qu'en le citant lui-même. Après avoir rappelé " les visions atroces du sublime sacrifice ", dont il fut le témoin, et proclamé que ces hécatombes généreuses aussi bien que l'honneur de la cause engagée ont fini par appeler la victoire sous les drapeaux de France, l'éloquent prélat a ainsi précisé ce qu'il a appelé la leçon des morts:

Ils nous disent, nos morts, que si, pour nos querelles égoïstes, nous ne demeurions pas coude à coude comme ils étaient au front et comme ils sont serrés dans leurs tombes, et que si, pour nos petits intérêts, nous désunissions nos mains jointes, leur sacrifice à la patrie qui nous a tirés des abîmes aurait été vain. Ils nous crient que si, pour nos stériles jouissances, continuant la grève des berceaux, nous ne songions pas, au prix même de la douleur, à les remplacer, l'ennemi pullulant toujours au-delà du Rhin n'aurait pas besoin de canons pour prendre ses revanches, qu'il lui suffirait des bras multipliés de ses enfants. Ils nous supplient de ne pas insulter à leurs cendres, en poussant, sous prétexte de nous dédommager des contraintes, jusque sur la terre où ils dorment, les farandoles de nos plaisirs, sans voir les gouttes de sang qui rougissent toujours les brins d'herbe au pied de leurs croix et sous nos pas. Ils nous conjurent, quand

ils ont tant travaillé et tant souffert pour vaincre, de ne pas croire follement que le repos improductif et facile gagnera tout seul la paix, comme s'il n'y avait point d'autres champs de bataille que ceux de Lorette et de Tahure où il faut besogner inlassablement, et comme si les nations victorieuses par les armes ne pouvaient pas subir d'autres défaites irrémédiables en maints domaines où l'éclair des épées ne supplée pas les élans du travail et les influences de l'or tout-puissant. Ce n'est, mes frères, pour la France, ni l'heure de rire, ni l'heure de s'attarder aux larmes. Mais c'est l'heure, à l'exemple de nos héros, d'être unis, d'être forts, d'être nombreux, d'être vigilants, d'être laborieux, c'est-à-dire de combattre toujours, en se remettant, du reste, au Christ Dieu, qui conduit à leurs destinées les individus et les peuples, et sans lequel rien ne se restaure tout à fait des ruines où ne passe pas son souffle de vie.

L'autre jour, à Suippes, en plein front, face à la butte de Souain, en vue des monts de Massiges, j'émettais ces mêmes idées devant un auditoire ému, groupé parmi les tombes. Et je lui demandais, dressé sur cette terre d'où la victoire, après tant de batailles, a pris son vol suprême, de remercier Dieu, sans plus, de nous l'avoir donnée, quel qu'en ait été le prix, en chantant le *Te Deum* à la suite du *De profundis*. Aux premiers mots de l'hymne triomphal, une femme du peuple, jeune encore, une veuve sans doute qui n'avait fait que sangloter, tandis qu'elle suivait les prières, comme froissée dans sa douleur, ferma brusquement son livre d'heures. Visiblement une lutte terrible se livrait en son âme entre son deuil personnel et sa reconnaissance nationale. Ce fut bref pourtant, mais grand comme un tournoi de paladin. D'un geste naïf et populaire barbant bientôt sa face en pleurs, elle sécha ses yeux, rouvrit son livre, et, à pleine voix comme à plein cœur, elle se mit à chanter : *Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus!* Je la propose d'ici, dans sa simplicité sublime, comme modèle à toute la France. Forte comme cette femme, ne pleure plus, ô ma patrie, si meurtrie que tu soies de la guerre, puisque la victoire de tes fils ceint ton front sanglant et purifié. Mais, pour que Dieu l'achève, sois toujours prête comme eux au labeur et au sacrifice, suivant la devise de tes expiations flamboyante à ces portes : *Sacratissimo Cordi, Gallia poenitens et devota.*

* * *

Le 19 octobre enfin, troisième jour du *Triduum*, c'était le

jour de l'action de grâces pour la victoire et pour la paix, le grand jour du *Te Deum* devant Dieu. Et c'est l'évêque d'Angers, Mgr Rumeau, que nous avons aussi entendu, comme Mgr Touchet, au congrès de Montréal en 1910, et que nous aurons l'avantage d'entendre encore l'an prochain à la retraite pastorale, de Montréal, s'il plaît à Dieu, qui avait été chargé de chanter à Montmartre ce *Te Deum* de la France croyante.

Après la paix glorieuse que nous avons conquise par les armes, expose Mgr Rumeau, il nous faut maintenant nous assurer la paix morale, religieuse et sociale. Or, le Sacré-Coeur, c'est la paix. En d'autres termes, la vraie paix sur terre n'est possible qu'à ceux qui aiment Dieu. Il faut répondre à l'appel de Dieu, lui refaire sa place dans la vie intime, dans la vie familiale et dans la vie publique. Dieu est tout-puissant, mais il ne veut pas forcer notre amour, parce qu'alors ce ne serait plus l'amour. Sur ce thème, tout le discours de l'évêque d'Angers devient un hymne au Sacré-Coeur, fait d'onction et de piété. Sa péroraison est une prière, la plus ardente et la plus belle qui se puisse entendre. Qu'on en juge :

O pèlerins du Sacré-Coeur, qui avez gravi la sainte montagne, en ces incomparables solennités, pour chanter le *Credo* de la foi et de l'amour, le *Miserere* du repentir et de la pénitence, et le *Te Deum* de l'action de grâces; pour renouveler à votre adorable maître vos serments de fidélité et mériter par là de recueillir ses promesses en le consolant de ses plaintes; mieux encore, pour lui jurer de vous employer, comme de vrais apôtres, à le faire connaître et à le faire aimer, c'est vous qui avez le sens des choses et qui comprenez d'où peut venir le salut. Demeurez-en bien pénétrés, c'est en vain que les philosophes dissertent, que les orateurs pérorent, que les habiles combinent, que les puissants se remuent. Non, ni la science ne nous sauvera, ni les expédients, ni la force, si on prétend se passer de Dieu et surtout si on travaille contre lui.

Oui, ô Coeur de mon divin maître, vous seul êtes le fondement des socié-

tés humaines et leur couronnement ! Vous seul êtes leur Sauveur ! Il ne peut y en avoir d'autre. Et si par malheur une nation cesse de s'appuyer sur vous, vous la laissez dans un désarroi qui l'épouvante et dans des convulsions qui la mènent aux abîmes. Revenez donc au milieu de nous, et régnez sur nous ! — O Coeur de Jésus, vous qui daignâtes écouter la prière de deux soeurs et ressusciter Lazare, la prière d'une mère et délivrer sa fille de la puissance du démon, la prière d'un chef et guérir son serviteur, que de soeurs, que de mères, que de chefs spirituels, que de pontifes, que de prêtres se prosternent devant vous ! Que de multitudes se succèdent dans ce sanctuaire, où la supplication et la réparation sont ininterrompues ! — C'est de la France qu'il s'agit ! C'est pour elle que nous vous implorons ! — Accordez-nous un miracle de guérison, un miracle de délivrance et, s'il le faut, un miracle de résurrection. Vous le pouvez, Seigneur, vous n'avez besoin que d'un mot. Oh ! de grâce, que notre foi vous touche, que notre confiance vous incline, que notre repentir vous apaise, que notre humilité vous attire, que notre amour vous provoque et qu'il triomphe ! Une fois encore mettez votre puissance au service de votre bonté, renouvelez avec nous le pacte d'alliance ! Soyez notre Dieu comme nous voulons être votre peuple ! Prononcez la parole souveraine, la parole créatrice ; dites-nous : " La paix, c'est moi ; le salut, c'est moi ", et nous serons sauvés !

* * *

Ces belles paroles du cardinal-légat du pape à l'adresse de la France, ce courageux *mea culpâ* du Père Janvier, ce puissant panégyrique de la voyante de Paray-le-Monial de Mgr Touchet, cette leçon des morts de Mgr Tissier, et cet hymne au Sacré-Coeur, sauveur de la patrie, de Mgr Rumeau, dont nous n'avons pu du reste que citer quelques extraits, pour ne pas trop déborder notre cadre, quelle leçon magnifique de religion éclairée et de piété intelligente ils constituent à nos yeux de croyants et de fils de France !

Ah ! non, la France, la vraie France, la France de Clovis et de saint Louis, la France de Jeanne d'Arc et de Marguerite-Marie n'est pas morte. Elle vit et elle vivra ! Et c'est en elle que l'*autre* France, celle qui est sceptique tout en étant géné-

reuse encore et héroïque, retrouvera sa vraie vie. Toutes ces claironnantes périodes que nous venons de lire ne sont pas que des phrases sonores et richement cadencées. Elles expriment des idées fécondes qui sont des semences d'activité et d'énergie. Un peuple dont les chefs les plus authentiques savent parler ainsi est capable de toutes les résurrections et reste, en dépit de tout, fidèle à sa vocation.

Le 4 septembre 1919, à la Chambre française, M. le député Beaudry d'Asson, en s'adressant à M. Clemenceau, président du Conseil, osait dire avec une fierté qu'on voudrait connaître à tous les catholiques qui siègent dans les Parlements : " En s'inclinant d'abord respectueusement devant ses morts, devant ses mutilés, devant ses combattants survivants de la grande guerre, et en vous remerciant sincèrement, monsieur le président du Conseil, de l'oeuvre de victoire par eux et par vous accomplie, la France lève les yeux plus haut, la France, au-dessus de vous, remercie Dieu. "

A Montmartre, le 16 octobre 1919, la France croyante a superbement esquissé ce geste dont avait parlé le député de la Vendée. Levant les yeux plus haut, très-haut, au-dessus de toutes les contingences éphémères, elle a remercié Dieu, en se renouvelant dans le Voeu national au Sacré-Coeur de Jésus.

C'est le meilleur garant de son avenir, c'est de là que lui viendra la vraie paix, c'est-à-dire le salut : *Salus per Christum!*

Elie-J. AUCLAIR,

de la Société Royale du Canada.

Revanche et délivrance

I. L'ineffable joie de l'Alsace-Lorraine au lendemain de l'armistice



H! ces mots de revanche, de représailles et de vengeance, quelles fibres intimes ils atteignent en nous! Sonnent-ils assez agréablement à nos oreilles dans certains moments! Vainement on voudrait les arrêter sur nos lèvres. Ils s'en échappent malgré nous, ils donnent vie à des sentiments qu'on ne saurait plus comprimer sans étouffer. Comme nous comprenons ce commandant Vidal, héros de la guerre de 1870, concluant le récit d'atrocités, perpétrées sous ses yeux, par cet appel enflammé à la vindicte des générations futures: "Qu'ils soient à jamais voués au mépris et à l'exécration de nos fils les ennemis sans foi qui, en dehors de toutes les règles de la guerre, commirent les actes inqualifiables dont je fus témoin. Race hypocrite, espionne, dont les descendants porteront la faute, et à laquelle il n'est qu'un mot à opposer, un mot qui devrait être gravé en lettres de sang sur le drapeau de la France, un mot que je lègue à mon fils pour l'époque où il me remplacera comme homme, ce mot, c'est: vengeance!" Certes, ce n'est pas nous qui sommes tentés d'accuser d'exagération l'auteur de telles imprécations, nous, qui ne faisons que sortir d'une guerre de quatre ans, où nous avons vu mille fois pire que ne virent les soldats de l'Année Terrible.

Et pourtant ces vocables de vengeance, de revanche, de représailles ne laissent pas que de nous inquiéter profondément et d'assombrir douloureusement notre avenir. Mais alors, nous disons-nous, s'il ne s'agit jamais pour un peuple d'oublier et de pardonner, comme dans toute guerre il y a nécessairement des dévastations et des horreurs injustifiables, comme il y a toujours des vainqueurs et des vaincus, comme ceux-ci trouveront toujours dans la fierté nationale

une excuse pour ne pas s'humilier et ne pas reconnaître leurs torts quelque monstrueux et évidents qu'ils soient aux yeux de leurs adversaires, comme, en tous les cas, les expiations et réparations qui leur seront imposées leur paraîtront sûrement outrées, ils ne pourront pas ne pas rêver d'une revanche que seule la force sera capable de comprimer ou de retarder.

Pauvre humanité ! Par le jeu en quelque sorte automatique du sentiment national, la voilà condamnée au feu, au poison, au meurtre collectif à intervalles plus ou moins longs, suivant que la pression chez le peuple vaincu et la résistance chez le peuple vainqueur seront plus ou moins fortes. Après Rosbach Iéna ! Après Iéna Sedan ! Après Sedan la Marne ! Après la Marne que sera-ce ? Où et quand sera-ce ? Quel nombre de bataillons et de peuples verra-t-on s'affronter ? Avec quelles armes et inventions nouvelles ? Quels moyens d'extermination et de destruction s'entrechoqueront. De quel côté penchera la victoire ? Mystère. Ce qui n'est pas mystère, ce qui est sûr, c'est que cette nouvelle victoire, tout comme celle d'aujourd'hui, donnera naissance à un violent désir de vengeance et de revanche chez ceux que la défaite aura abaissés. Sombre succession de ravages, d'homicides, de crimes et de deuils, qui marque la route des générations passées, et qui s'annonce autrement effroyable pour les générations à venir !

On comptait pour le règne de la paix sur la disparition des monarques absolus, dans les ambitions personnelles et l'orgueil dynastique desquels on aimait à voir la source des conflits armés, et voilà que les jalousies nationales et les intérêts de nos démocraties apparaissent comme des causes de luttes autrement âpres et barbares, puisque, sous leur influence, un peuple tend non plus seulement à l'humiliation, mais à l'annihilation du peuple rival dans le domaine économique aussi bien que dans le domaine politique. Epou-

vantés par ce qu'est devenue la guerre, grâce à la perfection des instruments destructeurs que les hommes ont inventés, nos diplomates cherchent des garanties contre le retour d'un pareil fléau : ils créent la *ligue ou société des nations*. Nul d'entre eux pourtant ne se fait illusion sur l'efficacité de ce préservatif. S'ils parlent de paix durable, nul ne s'aventure à prédire l'étendue de cette durée, nul ne s'imagine que la paix ne sera plus jamais troublée. Puisqu'il n'est pas en notre pouvoir de mettre un terme à l'égorgeement mutuel des fils d'Adam, il ne nous reste guère qu'une consolation. C'est que cet égorgeement serve à un but moral, tels que le relèvement d'un peuple, la victoire du droit sur la violence, la réparation de quelque grande injustice, etc.

Heureusement, cette consolation nous est offerte par la terrible guerre 1914-1918. Nous ne sommes pas embarrassés pour y découvrir des résultats bienfaisants, qui compensent, partiellement au moins, les maux innombrables qu'elle nous a valus. C'est un résultat bienfaisant, par exemple, que la libération des Alsaciens-Lorrains d'une domination que la force seule leur avait imposée et contre laquelle ils n'avaient pas cessé de protester. La joie que nous cause pareil événement est d'autant plus intense qu'elle était moins attendue. Il faut bien l'avouer, en 1914, nous avions presque désespéré du retour de ces chères provinces. Certes, nous n'avions pas discontinué de les aimer, de les appeler une portion de notre chair et de notre sang. Nous applaudissions toujours Déroulède chantant :

Belfort n'est pas resté plus français que Strasbourg.

La ligne de séparation entre elles et nous demeurait une plaie vive que quarante-quatre ans n'étaient point parvenus à fermer. Mais ne nous étions-nous pas résignés à vivre avec cette douloureuse blessure au flanc ? Nous avons bien en mémoire les paroles des protestataires de Bordeaux : " Vos

frères d'Alsace et de Lorraine séparés en ce moment de la famille commune conserveront à la France absente de leurs foyers une affection filiale jusqu'au jour où elle viendra y reprendre sa place. . . ” Oui, sans doute, mais ce jour, nous paraissait-il qu'il pût luire encore? Quand Guillaume II faisait résonner le bruit de son sabre dans quelque parade, quand il parlait bien haut de sa poudre sèche, instinctivement nous étions portés à nous tenir cois et à éviter de provoquer le redoutable matamore. Car, pour fanfaron qu'il fût, nous ne pouvions oublier que nous étions une nation en mal de dépopulation en face d'une nation surpeuplée; que, pour soutenir ses fanfaronnades, le matamore impérial disposait de soixante-sept millions de sujets, de la première armée du monde, d'usines et d'un matériel de guerre absolument incomparables, d'un esprit national chez son peuple très développé et très exalté. Quand il disait aux Alsaciens: “Allemands vous êtes et allemands vous resterez, par la grâce de Dieu et la force de notre glaive”, certes, nous sentions jusqu'à la moelle de notre être une humiliante piquûre. Mais nous ne pouvions guère douter que la prédiction ne dût se réaliser. Qu'elle nous vînt de Berlin, de Strasbourg, de Jérusalem, de Constantinople ou de Tanger, la menace de l'orgueilleux despote ne nous laissait pas indifférents, certes. Mais nous avions conscience de n'être pas en mesure de la braver et que la plus élémentaire prudence nous obligeait à faire les morts. Malgré la honte, qui nous montait au front, nous ne pouvions blâmer le gouvernement Rouvier de sacrifier un ministre à larges vues, comme Delcassé, ni Caillaux de conclure un traité vaille que vaille,¹ plutôt que de nous exposer à une guerre avec l'Allemagne.

¹ Allusion au traité du 4 novembre 1911, par où la France cédait à l'Allemagne une partie du Congo, pour obtenir que le kaiser retirât le croiseur *Panther* du port d'Agadir et renonçât à ses prétentions sur le Maroc.

La guerre vient quand même. Ah ! quelle patriotique émotion serra nos coeurs en ce 2 août 1914 : Nous connaissions si bien l'inégalité des forces, l'incurie de nos gouvernants depuis 30 ans pour la défense nationale ! Nous avions dans les oreilles les paroles de Humbert avertissant le sénat, au mois de juin précédent, que l'armée française était privée d'artillerie lourde. Bien sûr, nous disions-nous, si la France est seule, si elle n'a même que la Russie pour alliée, nous sommes perdus. L'intervention immédiate de la Grande-Bretagne en notre faveur nous rendit un peu d'espoir ! Ah ! quels poids oppressant fut enlevé de nos coeurs au matin du 4 août, 1914, quand le télégraphe nous apporta la nouvelle que, depuis minuit, l'Angleterre était en guerre avec l'Allemagne !

Mais l'Angleterre n'était prête que sur mer, et, en dépit de l'armée qu'elle lance sur le continent, voici Mons, voici Charleroi et la marche infernale sur Paris, heureusement arrêtée par les soldats de Joffre. Après les glorieuses batailles de la Marne, de l'Yser, de Verdun, de la Somme, nous voulions bien croire que le féroce envahisseur ne passerait pas, qu'adosés sur Verdun, nos héroïques défenseurs, au prix de sacrifices inouïs, lui avaient définitivement barré la route vers le coeur de la patrie. Mais de notre côté parviendrions-nous jamais à percer son front d'acier et de fils de fer barbelé ! On disait toujours qu'on se battait pour l'Alsace-Lorraine. Mais il nous fallait contempler Strasbourg et Metz par-delà dix départements français occupés. C'étaient dix départements qu'il fallait délivrer avant de songer à la libération des deux provinces captives.

Décidément la tâche paraissait au-dessus des forces humaines. Aussi quand on venait sur la fin de 1917 nous parler de paix blanche sans annexions et sans indemnités, n'est-ce pas, nous disions-nous, tout ce que nous pouvons gagner

comme prix de nos trois ans de superbe résistance? Tout au plus, verrions-nous, en plus de la récupération intégrale de notre territoire, une large autonomie pour l'Alsace-Lorraine.

D'ailleurs, murmurait une voix mélancolique au fond de nos âmes, nos frères d'au-delà des Vosges tenaient-ils tant que cela à nous revenir ? Nos dissensions religieuses, l'étrange attitude de nos gouvernants, qui ne s'étaient guère montrés forts, depuis trente ans, que contre les faibles hôtes des couvents et des monastères, ne les avaient-ils pas plus ou moins dégoûtés de la France? Il est vrai, nous n'ignorions pas combien hautains et parfois barbares s'étaient montrés les surhommes de Berlin. Malgré tout, les Alsaciens-Lorrains ne jouissaient-ils pas de leurs écoles confessionnelles, de leurs organisations ouvrières, d'un concordat protégeant le clergé contre la spoliation dont celui de l'ancienne mère-patrie avait été victime? En un mot le joug boche, tout lourd qu'il fut, ne leur paraissait-il pas préférable à celui de la secte maçonnique pesant sur la France ?

Et puis les grands patriotes s'étaient éteints, qui avaient senti toute l'humiliation de l'annexion violente, qui n'avaient par leur langage et leur conduite cessé d'entretenir la flamme de l'amour de la France chez leurs concitoyens. Les Dupont des Loges, les Winterer, les Guerber, les Simonis, les Keblé, les Teutsch, les Antoine, n'étaient plus. Nous savions bien que les Allemands n'avaient pas réussi à germaniser les coeurs comme la plaine. Toutefois les idées et les sentiments n'étaient-ils pas sensiblement différents de ceux de leurs pères chez ces jeunes gens, nés sous la domination allemande, ayant passé par les écoles et les casernes allemandes ?

Oui, c'est ce que beaucoup nous disaient tout haut ou pensaient tout bas. Mais voici que sur la fin de la quatrième année de guerre, le monstre, après un formidable sursaut où

il a ramassé ses dernières forces et, plus que jamais, fait trembler le monde, se trouve soudain épuisé et désarmé.² A son tour, sous des coups habilement rythmés par le généralissime français, qui concentre dans ses mains toutes les ressources des Alliés, il faiblit et recule avec une continuité du plus mauvais augure pour lui. Au bout de trois mois, sa débâcle est complète. L'offensive victorieuse, commencée le 18 juillet, s'achève le 11 novembre par l'armistice, qu'implorent les Allemands.

Quelle volte-face! Si brusque a été la transition de la terreur à la joie, des revers les plus inquiétants à des succès décisifs, que le monde croit rêver. Et puis, comme Madelin le note en termes admirables: " On reçoit des nouvelles, dont une seule eût, en d'autres temps, suffi à révolutionner l'Europe. Un jour les Alliés débarquent à Constantinople; un autre jour la Pologne se proclame libre et unie; un autre, le vieil empire serbe ressuscite; un autre, c'est la Syrie franque; en une heure solennelle la flotte allemande est entrée toute entière dans la Tamise pour se livrer à Albion; en une autre, le général Degoutte fait présenter les armes et s'incliner les drapeaux de la République devant le tombeau de Charlemagne; l'Angleterre va entrer à Cologne; la France va rentrer

² Trois grands assauts allemands furent successivement brisés durant la guerre: le premier sur la Marne et l'Yser; le second à Verdun; le troisième dans la bataille de France de 1918. Mais ce fut Verdun qui resta, pour les armées ennemies, la véritable pierre d'achoppement. " Après Verdun, écrit Madelin, le rêve allemand, qui avait survécu à la Marne, à l'Yser, ne fut plus qu'un cauchemar, coupé de lueurs éclatantes mais fugitives. Trop de sang allemand avait coulé; l'empire de proie gardait au flanc une blessure qui, même à ses heures de passagères victoires, l'affaiblissait et rendait hasardeux les efforts les plus énergiques. La fortune voulut que l'armée française, qui, seule alors, combattait aux champs de Verdun, portât à l'ennemi héréditaire le coup d'estoc puis le coup de taille, dont il ne se releva qu'en apparence, et dont, après des mois, il ne put complètement guérir. "

à Mayence. Tout ressuscite : les morts millénaires, des peuples scellés depuis des siècles dans leur tombeau ! Les trônes croulent, les révolutions éclatent ! C'est un fracas étrange, au milieu duquel tous les morts parlent et même clament. Et par cela aussi, l'air s'imprègne de fièvre joyeuse, sans cesse traversé de miraculeux éclairs. »³

Mais tandis que cette fièvre joyeuse circule jusqu'aux derniers confins de l'Orient et de l'Occident, que se passe-t-il dans les cœurs alsaciens-lorrains ? Evidemment, c'est d'abord la surprise. Les poteaux-frontières abattus, la ligne de démarcation franchie par les soldats de France, le drapeau tricolore dans les murs de Metz, de Strasbourg, de Mulhouse, de Colmar, tout le territoire du Reichsland redevenu français, et cela, sans qu'il en ait coûté même de dévastation, sans que l'anarchie, qui était la dernière arme des vaincus, ait eu le temps de se déclarer, sans que le drapeau rouge ait pu être hissé ! Oui, les vieux Alsaciens et les vieux Lorrains regardent, écoutent. Ils ne peuvent en croire ni leurs yeux ni leurs oreilles. Cependant, ils ne sont pas trompés. C'est bien le parler, l'attitude, l'uniforme des petits pioupious de France qui passent dans leurs rues. Si ce n'était pas l'heure de la délivrance, les cloches ne carillonneraient pas si joyeusement, les canons n'auraient pas ce grondement satisfait, les clairons ne sonneraient pas si net, les tambours ne rouleraient pas un rataplan si endiablé.⁴

Oui, eux, les anciens, les vieux, qui s'étaient résignés à déposer leurs os en terre allemande, se voyaient épargner ce suprême chagrin. Ce rêve de redevenir français, auquel ils

³ Madelin : *Revue des Deux-Mondes*, 15 mars, 1919, p. 362.

⁴ Si pour le reste de l'Europe s'évanouissait un effroyable cauchemar, quel n'était pas le soulagement pour ce coin de terre, qui n'avait de la victoire des Teutons à attendre qu'un redoublement de tyrannie, qu'une aggravation de servitude, que des chaînes mieux rivées !

n'osaient plus s'arrêter, il était réalisé. Ils contemplaient la fuite par delà le Rhin de l'aigle noir, symbole de servitude et de tyrannie, et " ils avaient en revanche la satisfaction de rencontrer dans ces Français, qui leur apportaient tant de bienfaits (pain blanc, libération du despotisme et de l'anarchie), des frères, non point du tout dégénérés, ni corrupteurs, ni anarchistes, ni immoraux ", dont la politesse et la gentillesse s'alliant à une attitude calme et posée faisaient la meilleure impression. Oh! ces Boches, s'écriait-on, quels menteurs !⁵

" Tu ne peux t'imaginer la vague d'air pur que nous respirons ", écrit l'un des libérés. " Nous goûtons un nectar divin ", écrit un second. Le ciel sourit; mais ne devait-il pas sourire? Vous avez commandé le beau temps, dit un officier en s'adressant à une jeune fille. " Oh! monsieur, répond celle-ci, il fait toujours beau quand les anges passent. " L'enthousiasme déconcertait les plus optimistes, il dépassait toutes les prévisions. On ne se contentait pas de rester en une sorte d'extase devant nos soldats libérateurs, on les couvrait de fleurs, de baisers souvent. " Comme je causais avec un bon vieux retraité de 70, écrit un de nos hommes, vient à défiler le 3e d'infanterie, musique en tête, clairons et tambours sonnante. Le pauvre vieux a failli s'évanouir dans mes bras et, pleurant comme un enfant, il s'est affalé sur ma poitrine en disant: " Oh! que je suis heureux! oh! les braves! Je vais donc pouvoir mourir avec eux! " C'est le *nunc dimittis* qui se répète mille, dix

⁵ Puisqu'on les trouve gentils, nos soldats s'appliquent à l'être. " Ah! monsieur, dit une religieuse à Madelin, croiriez-vous? Le général Gouraud est venu ici passer une revue; mes petites de l'école et moi étions sur le bord du chemin: on a crié: Vive la France! Le général a salué en passant. Cinq minutes après, voilà la voiture qui revient; c'est la voiture du général et plusieurs autres, qui venaient nous prendre, pour que nous voyons bien la revue! Ah! les petites étaient joyeuses, sautant des voitures devant nos soldats si graves et qui souriaient tout de même. "

mille fois dans ces jours d'émotion. "Ce que je suis contente, écrit une vieille Lorraine, c'est que je mourrai française et j'en remercie le bon Dieu." — A Ramilly, le général Leconte, commandant le 33e corps, voit étendue sur une civière au passage des troupes une vieille religieuse. Il s'approche : "Monsieur le général, j'ai failli mourir il y a huit jours, et je me disais, le bon Dieu veut sans doute me punir de grandes fautes, puisqu'il ne me permet pas de voir rentrer les Français. . . Vous voilà ! je vous ai vus, je puis bien mourir maintenant !" "Ne trouvez-vous pas, dis-je à un Strasbourgeois, que nos fanfares tonnent ici à réveiller les morts !— " C'est qu'il faut en effet les réveiller tous, pour qu'ils vous voient. " Un autre : " Si seulement grand-père avait encore pu voir ce défilé, lui, qui était si grand Français. "

Ce délire de joie fut mortel pour certains, pour l'abbé Cetty, par exemple, curé de Saint-Joseph à Mulhouse, qui mourut après avoir vu Hirschauets entrer dans la ville en extase. De même mourut la mère du vénérable abbé Wetterlé : " Cette femme énergique, qui avait supporté vaillamment toutes les souffrances de la guerre dans l'espoir de redevenir française, ne put pas résister à la joie de voir son rêve réalisé. " (Cf. *Revue hebdomadaire*, 15 mars 1919.)

Madelin a raison. En ces semaines glorieuses, "l'Alsace-Lorraine semblait tout à la fois un sanctuaire où se chantaient mille *Te Deum*, *Magnificat* et *Nunc dimittis*, et un club de 1792 où, entre deux marseillaises brûlantes, s'échangeaient les baisers fraternels, les protestations d'amour éternel et de haine aux tyrans. "

Toutefois nous nous tromperions si nous attribuions pareille exaltation simplement à l'ivresse de la victoire et de la liberté recouvrée ou à la haine de l'oppresseur satisfaite. Elle traduisait d'autres sentiments plus généreux : satisfaction d'une fidélité vaillamment gardée, culte des aïeux,

reconnaissance au Dieu qui avait exaucé les prières, ⁶ gratitude envers les frères martyrs tombés en France pour la libération des deux provinces, admiration pour ceux qu'on retrouvait : c'était tout cela qui embrasait les coeurs et leur arrachait un immense alleluia !

Les Teutons ont réclamé un plébiscite. Les malheureux ! ils l'ont leur plébiscite ! Comme le constate l'un d'entre eux, il se manifeste avec la violence d'un ouragan, et nous comprenons que pareil spectacle leur soit un martyre ! Les Français sont là, s'écrie un des Allemands restés au pays. Tout le monde en Alsace pleure de joie. Nous, nous pleurons de désespoir. Les Alsaciens sont délivrés et pour nous est arrivé le crucifiement.

Témoins de pareilles scènes et bénéficiaires de semblables effusions de tendresse, nos soldats ne pouvaient se défendre d'un accès de fureur contre les incorrigibles sceptiques, qui vaticinaient avant et pendant la guerre sur l'indifférence des Alsaciens-Lorrains. Puis, ils étaient stupéfaits, eux aussi. "Je n'aurais jamais cru à de pareilles manifestations", écrivait l'un d'eux. Un autre : "La population est folle de joie. J'ai été dix fois porté en triomphe, c'est fantastique. Quelle réchauffante hospitalité ! La cordiale hospitalité alsacienne panse les plaies, efface les souffrances. Quand on voit ces

⁶ Eh bien ! dit un officier à une paysanne, vous êtes contents, nous voilà revenus ! — Mon Dieu, répondit la brave femme, si vous n'étiez pas venus, on n'aurait plus été à la messe. J'ai entendu, ajoute Madelin, un prêtre alsacien dire : " Je crois que je me serais fait mahométan. " Un prisonnier français qui, à Allochweiler, dans le grand duché de Bade, recevait des nouvelles d'Alsace, écrivait : " Les Alsaciens disent que, si les Boches gagnaient, c'est qu'au ciel le bon Dieu serait un boche et personne ne croirait plus en lui. " Je ne connais rien de plus beau pour nous, dit Madelin, que cette désespérance qui, assimilant la défaite de la France à la victoire de l'enfer, faisait crier : " Dieu est vaincu, et s'il est vaincu, est-il Dieu ? " Mais, de foi plus solide, nombre de prêtres et de fidèles, partant du même principe, aboutissaient à la conclusion opposée : " Dieu ne peut être boche. La France gagnera. "

gens fous de joie et ce beau pays, on se dit que cela valait la peine de se battre... Ils se couperaient en quatre pour nous faire plaisir. ⁷

“ Les héros des grandes batailles sortis à peine du plus puissant effort que l'humanité ait jamais vu, se redressaient fièrement, souriaient, mais sentaient leur gorge se serrer, leurs yeux se mouiller. Les hommes, rudes au combat, devenus insensibles, après tant de souffrances, et d'horreurs traversées, avaient là, depuis quatre ans, leur première défaillance. Dans ce triomphe, le sentiment semblait encore dominer la gloire. L'atmosphère pantelait, tant les pensées, qui la traversaient, étaient ardentes, souvenirs de luttes sanglantes, des deuils, des espoirs longtemps déçus, mais jamais abandonnés, revanche des humiliations, fraternité retrouvée, éblouissement de l'avenir. ” ⁸

“ C'est dommage, dit Mirman à Barrès, qu'on ait le cœur si petit...” Au même Barrès, Mangin, Pétain, point des impressionnistes cependant, disent à leur tour: *et nunc dimittis*.

⁷ “ L'impression générale c'est que l'Alsace est restée entièrement française. Si tous ceux qui ont douté de la sincérité des Alsaciens-Lorrains étaient ici et entendaient tout cela, ils se sauveraient de honte. ”

⁸ E. Tardieu — L'entrée de Pétain à Metz, 19 novembre.

(À SUIVRE)

M. TAMISIER, s. j.

Un apôtre d'après-guerre

II. MGR D'HULST ET LES CATHOLIQUES SOCIAUX

I

LA France vaincue et déchirée ne se laissa pas abattre et se mit tout entière, tout de suite, à préparer son relèvement. Les années qui suivirent la paix douloureuse de Francfort et la défaite définitive de la Commune furent des années fécondes: années de recueillement, de concorde, de silencieux labeur, années où les meilleurs Français, s'élevant au-dessus des intérêts égoïstes et des querelles de partis, s'associaient d'un coeur fraternel à toutes les entreprises que suscitaient parmi eux l'amour de la patrie, l'ambition de lui rendre son honneur, ses frontières et son rayonnement, années trop courtes, hélas! trop vite interrompues par la reprise des luttes politiques et l'éveil des passions sectaires. Comme à toutes les heures de péril national, les catholiques, au retour des champs de bataille, vinrent prendre leur place au premier rang des ouvriers de salut. Ils avaient, eux, une doctrine. Ils savaient qu'on ne referait une France forte qu'en refaisant une France unie et chrétienne, et leurs efforts tendirent à ce double but: réconcilier les classes en inspirant à ceux qui jouissent le dévouement à ceux qui peinent, et ramener le peuple aux croyances et aux pratiques chrétiennes en lui révélant, par une activité empressée à son service, l'influence bienfaisante de la religion du Christ.

On vit alors se multiplier et s'épanouir sur tout le sol français une floraison d'oeuvres: les anciennes ressuscitent, se renouvellent, se développent, de nouvelles, à côté, naissent, grandissent et fructifient, il en surgit pour toutes les néces-

sités matérielles et morales, pour les besoins du corps et les besoins de l'âme. Paris, capitale de la France religieuse comme de la France politique, lieu d'éclosion des grands desseins, point de départ ordinaire des impulsions libératrices et des agitations funestes, devait, cette fois encore, lancer le mouvement, fournir les chefs, enfanter et soutenir les initiatives les plus hardies, les plus nombreuses, les plus prospères.

L'abbé d'Hulst, secrétaire à l'archevêché, puis promoteur et vicaire-général, chargé à ces titres divers, dans la direction des oeuvres diocésaines, d'un rôle de plus en plus prépondérant, se trouva placé à la tête de ces hommes de coeur et d'action qui n'inventèrent pas les oeuvres, mais les popularisèrent, les firent entrer dans la pratique courante, leur conquièrent une place de choix dans les préoccupations de tout vrai pasteur et de tout vrai chrétien, les imposèrent définitivement au monde religieux comme *une nécessité de l'apostolat moderne*.

Cela n'alla pas sans peine. Nombre d'esprits craintifs ou routiniers ne pouvaient concevoir que la forme classique du ministère paroissial : célébration décente des offices, administration pieuse des sacrements, catéchismes soignés, prédications régulières, visite des malades, soutien des malheureux. Selon eux, cela suffisait aux exigences du temps présent comme à celles du temps passé, un zèle bien entendu ne devait pas réclamer autre chose. D'autre part, les tenants des procédés nouveaux, les hommes d'oeuvres, avaient tendance à s'isoler de la vie paroissiale, à bâtir de petites chapelles pour abriter leurs entreprises, à se soustraire à l'action pastorale pour les développer en pleine indépendance. L'abbé d'Hulst comprenait autrement les choses et ses idées ont prévalu. Il ne les a jamais résumées d'une façon plus complète et plus heureuse que dans l'oraison funèbre de l'abbé Le Rebours, curé de la Madeleine, son prédécesseur à la direction des oeuvres de zèle

et de charité du diocèse de Paris, et dans une courte allocution à l'ouverture du congrès annuel de l'Union des associations ouvrières catholiques en 1883.

“ Les oeuvres, quelle place ne tiennent-elles pas aujourd'hui dans les sollicitudes de l'Eglise et dans la tâche du clergé ! Autrefois, au sein d'une société organisée selon l'esprit de l'Evangile, le ministère pastoral suffisait à tout. La vie chrétienne, constituée dans les familles, trouvait dans ce ministère essentiel tous les secours dont elle avait besoin. Mais aujourd'hui que le milieu domestique et le milieu social ne sont plus favorables à son développement, mais au contraire conspirent à l'étouffer, n'est-ce pas la plus heureuse inspiration de sa sollicitude de créer artificiellement des milieux dans lesquels cette vie surnaturelle puisse se développer librement ? Et c'est là la véritable définition des oeuvres.

“ Elles ne sont pas, comme on a pu le croire à l'origine, quand on était encore déconcerté par la nouveauté de l'entreprise, des rivales et des concurrentes de l'action pastorale. Elles sont la forme, adaptée aux besoins du temps, de ce ministère lui-même ; elles sont les instruments de conquête, les moyens de conservation ; elles mettent dans la main du pasteur l'arme nécessaire pour atteindre les âmes qui, sans cela, demeureraient toujours hors de sa portée. Et à mesure que ces oeuvres se développent, se multiplient, se transforment, il faut que la sollicitude des pasteurs intervienne pour les régler, pour en diriger la marche, en surveiller les progrès, en modérer la concurrence. ”¹

“ Les oeuvres sont *des remèdes*. . . La charité et le zèle qui sont des éléments essentiels de la vie de l'Eglise se manifestent sous deux formes qui répondent à deux états différents des sociétés : l'état de santé et l'état de maladie. A l'état de santé, répond la forme normale et régulière de l'action

¹ Cf. d'Hulst, *Mélanges oratoires*, III, p. 112-113.

charitable et apostolique; à l'état morbide, répond une forme accidentelle et spéciale qui est à la première ce qu'un médicament est à l'aliment ordinaire...

“ Une société chrétienne est malade quand la famille est infidèle à sa mission ou mise hors d'état de la remplir, quand l'action pastorale de l'Eglise est paralysée et que des obstacles se dressent entre elle et les peuples.

“ Qui dira que chez nous la famille soit intacte, qu'elle remplisse toute sa mission, qu'elle puisse même la remplir ? Hélas ! le père qui veut donner à son fils l'éducation chrétienne et qui ne peut l'instruire lui-même, frappe à la porte de l'école, et la porte qui s'ouvre est celle de l'école sans Dieu ! Le père qui veut donner à son fils un métier, frappe à la porte de l'atelier, et la porte qui s'ouvre est celle de l'atelier impie et corrupteur !

“ Qui dira que l'Eglise soit libre ? On la dépouille, on l'entrave, on voudrait la bâillonner ; et, ne pouvant l'empêcher d'annoncer le Christ, on empêche le peuple de l'écouter. Un mur de séparation s'élève entre les pasteurs et la partie la plus nombreuse, la plus chère, la plus intéressante de leur troupeau. La calomnie, le blasphème, le mensonge historique, la raillerie obscène, tout est bon pour mettre entre l'Eglise et l'ouvrier l'obstacle de la haine et celui du mépris !

“ Voilà notre état ! C'est un état morbide et douloureux. Donc, il faut des remèdes. Il faut que l'Eglise s'adapte aux nécessités, aux faiblesses, aux préjugés de ceux qu'elle doit guérir.

“ Ces formes nouvelles, ces formes spéciales que devront prendre le zèle et la charité, c'est ce que nous appelons les oeuvres. L'école publique est infectée ; nous créerons l'école libre. L'atelier est un foyer de corruption ; nous chercherons à en neutraliser l'influence funeste par le patronage. Le milieu social est mauvais ; nous travaillerons à former des mi-

lieux artificiels qui soient sains et purs ; nous ouvrirons des cercles catholiques. L'église paroissiale est délaissée ; nous irons chercher l'apprenti, l'ouvrier dans la rue, nous les amènerons d'abord à la salle du jeu honnête, de la récréation permise, et nous les y retiendrons pour leur apprendre le nom de Dieu qui avait réjoui leurs premières années.

“Voilà les oeuvres ouvrières ! Ce sont des remèdes. Ce sont des *pis-aller*. Mais quand tout va au pire, un *pis-aller* bien choisi, c'est ce qu'il y a de mieux. A condition pourtant qu'on sache en faire usage.

“Les oeuvres sont des remèdes : donc elles doivent être administrées comme des remèdes. Puisqu'elles répondent à un état morbide de la société, deux choses sont nécessaires pour en diriger l'emploi. Il faut prendre pour point de départ l'état de la société malade, il faut se proposer pour but l'état normal auquel on veut la ramener... se faire tout à tous, mais pour les mener tous à Jésus-Christ et à son Eglise, prendre les gens où ils sont, mais pour les conduire où ils ne sont pas.”

Faisant l'application de ces principes à la question qui divise depuis si longtemps les hommes de zèle et de charité, la question des relations entre les oeuvres et la paroisse, le clairvoyant écrivain ne donne ni tout à fait tort, ni pleinement raison, aux partisans à outrance de la paroisse, pas plus qu'aux tenants des oeuvres indépendantes, et conclut avec un parfait bon sens : “Que les partisans de l'action pastorale consentent à la modifier dans le sens des oeuvres et que les partisans de l'action indépendante comprennent que le résultat de leurs efforts doit être de fortifier l'action pastorale !... Que les hommes d'oeuvres travaillent au profit de l'action pastorale et que les pasteurs soient les premiers des hommes d'oeuvres !”² Et ne doutant pas que cet accord souhaité ne

² Cf. d'Hulst, *Mélanges oratoires*, t. V, p. 157-164 *passim*.

se réalise bientôt, il salue la paroisse de l'avenir qui sera *un groupe d'oeuvres*.

Avec quelle conviction communicative, quelle ardeur infatigable, quelle richesse, quelle clarté, quelle élévation d'arguments, il plaide devant les auditoires les plus divers la cause des oeuvres en général et celle de chaque oeuvre en particulier : aux assemblées annuelles, aux séances solennelles dont il est le président toujours désiré et toujours goûté, dans les sermons de charité qu'on lui demande partout et qu'il ne sait refuser, au cours de ses innombrables retraites de prêtres, de religieux, d'étudiants, d'hommes du monde, de dames, d'enfants de Marie, et jusque dans la chaire de Notre-Dame, où, succédant dans la charge de conférencier au célèbre père Monsabré, il aborde, après l'exposition du dogme, l'exposition de la morale catholique.

“ Les oeuvres sont les auxiliaires de la charité de l'Eglise. Elle peut se passer de chacune en particulier ; elle ne pourrait pas se passer de toutes... Elles réclament de chaque chrétien un concours actif et personnel... Si toutes les oeuvres ensemble cessaient de fonctionner, quelque chose s'arrêterait dans la vie morale de notre temps. C'est pourtant ce qui arriverait si elles ne trouvaient plus à recruter les artisans du bien qu'elles procurent. Il faut donc que chacun, dans la limite de son pouvoir, se demande ce qu'il peut faire, quel tribut il lui est permis d'apporter à cette activité généreuse et bienfaisante qui est celle de l'Eglise catholique elle-même... Une vie chrétienne est incomplète quand elle ne fait pas la part des oeuvres... Dans des temps difficiles et troublés comme les nôtres, il faut que tous les chrétiens convaincus s'engagent au service de la charité, il faut que tous aspirent à l'honneur de l'apostolat, que tous considèrent le monde comme le champ qui leur est donné à moissonner.”³

³ Cf. d'Hulst, *Conférences de Notre-Dame*, année 1896, p. 315 à 325.

Enumérer les oeuvres qui, pendant les vingt-cinq ans qui suivirent la guerre, bénéficièrent de l'influence, de la parole, des conseils ou de l'activité de Mgr d'Hulst, serait dresser le catalogue de presque toutes les entreprises bienfaisantes que, dans ce quart de siècle, le zèle des catholiques sut fonder et soutenir, non seulement à Paris, mais dans la France entière. On sait que la grande affaire de sa vie fut l'Institut catholique de Paris, qu'il fut le fondateur de l'enseignement supérieur catholique en France et en resta jusqu'à sa mort l'infatigable apôtre. Sait-on les services qu'il rendit à l'enseignement secondaire et à l'enseignement primaire, l'efficace sympathie qu'il témoigna toujours aux collèges et aux petits séminaires, le concours qu'il apporta à la création et à l'entretien de nombreuses écoles libres dans les quartiers populeux ? Sait-on que c'est lui qui fonda en 1884, avec deux pieuses chrétiennes, l'*Oeuvre des catéchismes*, aujourd'hui répandue par toute la France et au-delà, qui groupe plusieurs milliers de catéchistes volontaires et assure chaque année l'enseignement religieux à près de cent mille enfants des écoles publiques laïcisées ? Sait-on qu'il a, l'un des premiers, réclamé, voilà cinquante ans, comme un devoir et une nécessité, la fondation de ces patronages ou oeuvres de jeunesse, si discutés jadis, aujourd'hui si communs et unanimement acceptés, hors desquels il n'y a pas, dans la majeure partie de nos paroisses ouvrières et rurales, un seul jeune homme qui persévère ?

“ Le milieu naturel d'éducation de l'enfant a forfait à son devoir. Ni la famille, ni la société ne sont en état d'élever la génération future... Il faut ordinairement à notre époque contrebalancer et même souvent anéantir autour de l'enfant l'influence de son milieu... L'Eglise a présentement ce devoir et ce droit... Les patronages de filles ou de garçons sont les oeuvres capitales de ce siècle, celles qu'il faut le plus encourager, propager et servir, chacun dans la mesure de ses for-

ces et de ses ressources. Il faut que le patronage commence dès l'école, et voici sa mission : former des âmes et des caractères chrétiens, de ces caractères résistants, fermes, inébranlables, prêts à la lutte... Car c'est niaiserie que de taire la lutte : elle existe, il faut l'affirmer... Ce siècle veut des soldats ; il veut des lutteurs ; il ne permet pas qu'on se repose, même dans l'ignorance du mal. C'est l'enfance, c'est la jeunesse qu'il faut travailler avec zèle et intelligence, avec force et constance. ”⁴

Sait-on que, recteur de l'Institut catholique, conférencier de Notre-Dame, prélat recherché et fêté par les salons aristocratiques et intellectuels, Mgr d'Hulst trouvait moyen de consacrer des heures nombreuses aux apprentis et aux ouvriers, et que la dernière confession qu'il entendit, déjà frappé à mort, fut celle d'un enfant du peuple ? Sait-on enfin le rôle qu'il remplit, l'influence qu'il exerça dans le développement de l'oeuvre des cercles, et la croisade des catholiques sociaux, vers lesquelles se portèrent, au lendemain de la défaite, tant de dévouements et tant d'espérance ?

L'apostrophe enflammée d'un vieillard à un officier de cavalerie, derrière une fenêtre du Louvre d'où leur vue embrassait les débris calcinés des Tuileries, provoqua l'émotion féconde d'où naquit ce mouvement dont il n'est pas exagéré de dire que toutes les activités qui s'exercent aujourd'hui au profit des travailleurs parmi les catholiques français procèdent à un titre quelconque. L'officier était Albert de Mun. Six mois de captivité en Allemagne après Sedan, la méditation de nos désastres, la tristesse suprême d'avoir à porter les armes, au retour dans la patrie, dans une lutte fratricide, contre des fils de France, ces malheureux émeutiers de la Commune acharnés contre leur mère, avaient fait germer dans

⁴ Cf. Mgr Baudrillart, *Vie de Mgr d'Hulst*, t. I, p. 159-160.

ce noble coeur les réflexions salutaires, les convictions saines, les ambitions généreuses : il voulait se dévouer à la tâche urgente de réconciliation sociale et de régénération nationale : mais par quels moyens ? Son interlocuteur, Maurice Maignen, un apôtre, qui dirigeait dans le quartier Montparnasse un cercle d'apprentis et d'ouvriers tout à fait semblable à celui que l'abbé d'Hulst et l'abbé Courtade avaient fondé jadis au faubourg Saint-Antoine, était venu le lui révéler. Il lui montrait les ruines : " Les responsables, les vrais responsables, lui disait-il, ce n'est pas le peuple, le vrai peuple, celui qui travaille, celui qui souffre. . . C'est vous, ce sont les heureux de la vie qui se sont tant amusés entre ces murs effondrés, qui passent à côté du peuple sans le voir, qui ne savent rien de son âme, rien de sa souffrance ! . . . Moi je vis avec lui et je vous le dis de sa part : il ne vous hait pas, mais il vous ignore comme vous l'ignorez : allez à lui le coeur ouvert, la main tendue, aimez-le et servez-le. "

Albert de Mun fut conquis, promit de visiter le cercle Montparnasse, y conduisit des amis et signa avec eux cet *appel aux hommes de bonne volonté* qu'on pourrait lancer aujourd'hui et qui n'aurait jamais été plus actuel : " La question ouvrière à l'heure présente n'est plus un problème à discuter. Elle se pose devant nous comme une menace, comme un péril permanent. Il faut la résoudre. . . La Révolution est près d'atteindre son but. Du cerveau des philosophes, elle est descendue dans le coeur du peuple et elle organise aujourd'hui pour une lutte suprême les ouvriers qui sont la substance de la nation. Laisserons-nous ces pauvres gens, flattés dans leurs passions et dans leur orgueil, consommer la ruine de la patrie et du monde, ou, puisant des forces invincibles au coeur de Jésus ouvrier, ferons-nous un dernier effort pour sauver le peuple et hâter le règne de Dieu dans l'atelier régénéré ?

“ Aux doctrines subversives, aux enseignements funestes, il faut opposer les saintes leçons de l'Évangile; au matérialisme, les notions du sacrifice; à l'esprit cosmopolite, l'idée de patrie; à la négation athée, l'affirmation catholique. Il faut détruire les préjugés qui divisent, engendrent, d'une part, le mépris et l'indifférence, de l'autre, la haine et l'envie. Les hommes des classes privilégiées ont des devoirs à remplir vis-à-vis des ouvriers leurs frères. . .

“ Il existe à Paris un cercle de jeunes ouvriers (celui des abbés Courtade et d'Hulst n'existait plus), où l'on applique avec succès ces maximes de salut. Voilà le remède ! Le moyen est trouvé. Il s'agit de le développer, de l'appliquer sur une plus vaste échelle. Au lieu d'un cercle dans Paris, il en faut vingt. Il en faudrait un dans chaque grande ville. Les hommes de ténèbres s'associent: associons-nous. Ils se liguent pour renverser: liguons-nous pour construire. Ils fondent des clubs révolutionnaires: fondons des cercles catholiques. ”

Un comité est constitué et Albert de Mun acclamé secrétaire général. Par toute la France, une croisade s'organise, dont il est le Pierre l'Ermite, et, au souffle de cette éloquence ardente qui partout suscite et rassemble d'enthousiastes dévouements, les cercles commencent d'éclorre, de grandir, de se multiplier.

Qu'étaient ces cercles catholiques? D'abord, des lieux de réunion, maisons de famille, foyers de l'ouvrier, offrant au travailleur, dans l'intervalle des heures de labeur, des délassements et des récréations honnêtes, des compagnies choisies, des lectures saines, des repas à bon marché et un gîte confortable pour l'hôte de passage; puis, des centres d'éducation religieuse et de rayonnement surnaturel, visités assidûment par un chapelain zélé, sachant parler au peuple, avide d'éclairer et de fortifier les âmes, et pourvus d'une chapelle, où le divin

Ami des ouvriers les accueillerait à toute heure ; des terrains de rencontre et d'entente, où patrons, gens du monde, hommes des classes dirigeantes se mêleraient sans morgue aux hommes des classes laborieuses, où, de part et d'autre, se dissiperaient dans une causerie cordiale les préjugés hostiles, où l'on apprendrait à se connaître, à s'estimer, à s'aider ; enfin, des oeuvres de formation, des pépinières où se prépareraient et se recruteraient les adhérents d'associations ouvrières destinées à remplacer au profit des travailleurs les corporations abolies et à reconstituer progressivement une organisation du travail adaptée aux nécessités modernes. L'ambition des fondateurs des cercles ne rêvait en effet pas moins. Ainsi furent-ils conduits à élaborer en quelque sorte toute une doctrine sociale. Car ils n'étaient pas des économistes, mais des apôtres ; pas des hommes d'étude, mais des hommes d'action. Ils apprirent la science sociale comme le soldat apprend la guerre, en bataillant. Ils n'écrivaient pas des traités, mais donnaient des consignes et lançaient des ordres du jour. Etaient-ils autre chose ces vibrants discours-programmes prononcés par de Mun, qui clôturaient l'assemblée générale annuelle, enregistraient les progrès accomplis et définissaient la tâche des mois à venir ?

Sûrement, il y avait dans ces méthodes un peu trop d'empirisme. Des juges sévères signalaient et blâmaient des imprécisions de langage, des réclamations excessives, des espérances prématurées, mais l'action a ses exigences et quand la lutte bat son plein, le général qui observe les mouvements de l'ennemi ne se met pas en peine de consulter les gros traités de tactique avant de choisir et d'occuper ses positions de combat : il reviendra aux livres entre deux batailles et se tient en communications constantes avec l'état-major chargé, loin de la mêlée, de dresser des plans, de combiner des manoeuvres, de rédiger des rapports. Albert de Mun et les dirigeants de

L'oeuvre des cercles ne faisaient pas non plus fi de l'étude : ils la recommandaient aux jeunes, insistaient en toute occasion sur sa nécessité, souffraient de n'y pouvoir consacrer que de maigres loisirs et s'assuraient le concours de comités dont la tâche était de constituer une documentation exacte, de recueillir des observations précises, de prévoir et de préparer les décisions qui s'imposeraient.

Ainsi se formèrent les doctrines de ce qu'on a appelé l'école des catholiques sociaux. La société souffre : ses maux proviennent en majeure partie de deux grandes causes, deux causes posées par la Révolution française : " la *sécularisation* ou laïcisation de la société, c'est-à-dire la séparation radicale établie dans ses institutions entre la loi divine et la loi humaine, et l'*individualisme*, c'est-à-dire la rupture des liens sociaux et la destruction des corps organisés. De là, d'une manière générale, un ordre de choses nouveau fondé sur l'indépendance de l'homme dans ses rapports avec Dieu, sur la prédominance absolue de l'intérêt personnel et la liberté presque illimitée dans ses rapports avec ses semblables. " Il faut donc dénoncer sans relâche à la classe ouvrière comme responsables de ses misères : l'*irréligion* qui, détruisant dans les âmes l'idée d'un Dieu juste et bon qui commande le devoir, châtie et récompense, dresse les appétits les uns contre les autres pour la conquête des jouissances terrestres et livre le plus faible à l'exploitation du plus fort, et le *libéralisme* des économistes sans foi qui croit par sa formule " Laissez faire, laissez passer " assurer finalement le bonheur universel et qui, en attendant, retire à l'ouvrier la protection que lui assurait la corporation, lui refuse le bénéfice d'une législation bienveillante aux petits, l'abandonne sans défense au jeu d'une concurrence effrénée, le soumet sans résistance aux conditions qu'édicté l'unique loi du marché, la loi suprême de l'offre et de la demande. A ces deux ennemis vient s'en joindre un troisiè-

me qui se vante très fort d'apporter la guérison à leurs victimes et rend leur sort plus malheureux, le *socialisme*, qui fait de l'Etat le propriétaire et le patron universel, abolit toute initiative, désorganise la production, enfante la tyrannie et la misère. La solution de la question sociale se résumera en trois articles qui s'opposeront à ces trois erreurs: Obtenir la reconnaissance des droits de Dieu et de son autorité sur les individus, les institutions et la société: *restauration religieuse*. Reconstituer sous une forme mieux adaptée aux conditions de la vie moderne, dans un esprit de concorde entre les deux facteurs de la production, employeurs et employés, les associations ouvrières: *organisation du travail*. Replacer des limites à la liberté des forts devant le droit des faibles et faire voter des lois protectrices du travailleur: *législation sociale*.

Pareil programme, dans ses grandes lignes, ne pouvait qu'être applaudi par l'unanimité des catholiques. Mais quand, abandonnant les déclarations générales, il s'agissait d'aborder les réalisations pratiques, de déterminer le mode et les statuts des futures associations, de formuler le texte des lois à réclamer, les contradictions s'élevaient et les discussions devenaient violentes. Mgr d'Hulst, esprit froid, précis, méthodique et, bien que très large et très ouvert, défiant des nouveautés en matière sociale, admirait et louait sans réserve le zèle des nouveaux apôtres, mais non pas toutes leurs idées: sur plus d'un point il souhaitait des éclaircissements, formulait des objections et des critiques, suggérait des amendements. Appelé par ses fonctions à présider plusieurs assemblées générales, il profitait de l'occasion pour mêler de discrets conseils aux compliments d'usage. Il prenait moins de souci des précautions oratoires et s'exprimait avec plus de liberté dans les entretiens plus intimes que les circonstances lui ménageaient avec les chefs du mouvement. S'il ne réussit pas toujours à leur faire partager ses opinions, toujours se fit-il

écouter avec respectueuse attention et souvent obtint-il des précisions utiles et d'heureuses rectifications. On lira avec intérêt, dans le cinquième volume des *Mélanges oratoires*, les trois discours prononcés aux trois assemblées générales de l'oeuvre des cercles catholiques d'ouvriers, de 1882, 1883 et 1884 : ils forment tout un petit traité sur la question ouvrière et les vrais moyens de la résoudre : *la méthode des devoirs*, et non la méthode des droits ; *la charité fraternelle*, et non pas la violence, ni simplement l'étude des lois économiques ; *le retour à l'esprit chrétien*, et non la liberté politique ou économique, encore bien moins le socialisme.

Mais rappeler aux ouvriers comme aux patrons leurs devoirs réciproques, leur enseigner par l'exemple, mieux encore que par la parole, la charité mutuelle, et ramener les uns et les autres à l'esprit chrétien, n'était-ce pas aussi le programme des fondateurs des cercles ? Assurément oui, et Mgr d'Hulst ne prétendait pas faire autre chose que souligner et mettre en lumière ces points principaux de leurs doctrines ; mais il croyait apercevoir dans leur façon de les proposer certaines timidités ou certaines exagérations contre lesquelles il entreprit de les mettre en garde.

(À SUIVRE)

Ed. GOUIN, p. s. s.

LES OFFICIERS D'ÉTAT-MAJOR

DES GOUVERNEMENTS DE QUÉBEC MONTRÉAL
ET TROIS-RIVIÈRES

SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

NOTES BIOGRAPHIQUES

(SUITE)

JEAN-BAPTISTE DE SAINT-OURS DESCHAILLONS ¹

Né à Saint-Ours en 1669, ² du mariage de Pierre de Saint-Ours, seigneur de Saint-Ours, capitaine dans les troupes du détachement de la marine, ancien officier au régiment de Carignan, et de Marie Mulois.

En 1688, à peine âgé de dix-huit ans, il était admis comme cadet dans les troupes du détachement de la marine.

Deux ans plus tard, en 1690, M. de Frontenac lui donnait une commission d'enseigne qui fut confirmée par le roi le 16 mars 1691.

En 1692, le même gouverneur lui donnait une commission de lieutenant réformé qui fut également confirmée par le roi le 1er mars 1693.

Le 1er avril 1702, M. de Saint-Ours Deschaillons était fait lieutenant en pied et un an plus tard, le 10 juin 1703, garde de la marine.

Le 9 juin 1708, M. de Saint-Ours Deschaillons recevait enfin une compagnie.

En 1708, dans un grand conseil de guerre tenu à Mont-

¹ On devrait plutôt écrire Saint-Ours de l'Eschaillon.

² Baptisé à Sorel le 11 octobre 1670.

réal avec les chefs de tous les sauvages chrétiens de la colonie, une expédition contre la Nouvelle-Angleterre fut décidée. MM. de Saint-Ours Deschaillons et Hertel de Rouville reçurent le commandement de ce parti. L'expédition partit de Montréal le 26 juillet 1708. Elle était composée de cent Français, tant soldats qu'habitants, et d'un certain nombre de sauvages sous les ordres de M. Boucher de la Perrière. Le parti saccagea le village de Haverhill, tua une centaine d'Anglais et revint à Montréal après avoir eu dix hommes tués et dix-neuf blessés.

Dans sa lettre du 14 novembre 1708 au ministre, M. de Vaudreuil loue l'habileté des deux chefs de l'expédition, MM. de Saint-Ours Deschaillons et Hertel de Rouville.

En 1709, M. de Saint-Ours Deschaillons faisait partie de l'expédition sous les ordres de M. de Ramezay chargée d'aller rencontrer l'armée commandée par le colonel Nicholson qui venait attaquer Montréal par le lac Champlain. Il commandait une des cinq compagnies de Canadiens. L'expédition partit de Montréal le 28 juillet 1709, et revint sans avoir combattu, des maladies contagieuses dans l'armée de Nicholson lui ayant fait rebrousser chemin.

En 1717, le gouverneur de Vaudreuil donnait à M. de Saint-Ours Deschaillons le commandement du poste de Niagara. Il avait pour instructions de terminer au plus vite les travaux de défense du fort de Niagara. Il ne devait pas commencer les hostilités contre les Anglais ou les Iroquois mais si on l'attaquait il avait ordre de se défendre énergiquement.³

Le 12 mai 1721, le gouverneur de Vaudreuil envoyait M. de Saint-Ours Deschaillons prendre le commandement du

³ Le *Mémoire pour servir d'instruction au sieur Deschaillons* a été publié par M. l'abbé Couillard-Després, dans son *Histoire de la seigneurie de Saint-Ours*, p. 164.

poste de Kaministigoya. C'était le poste le plus éloigné des pays de l'Ouest. ⁴

En octobre 1722, M. de Vaudreuil disait de M. de Saint-Ours Deschaillons :

“ Il est très bon officier ayant servi également bien tant dans les partis qu'il a commandés contre les ennemis que dans les postes dont je lui ai confié le commandement. Il commande actuellement à Camanistigouya. ” (Kaministigoya). ⁵

En 1728, M. de Saint-Ours Deschaillons succédait à M. de Noyelles dans le commandement du poste de Détroit.

Le gouverneur de Beauharnois écrivait au ministre, le 8 octobre 1728 :

“ Le sieur Deschaillons, capitaine de compagnie, que j'ai envoyé au Détroit pour y commander m'a prié d'avoir l'honneur de vous marquer qu'il n'allait point dans ce poste pour lui tenir lieu de son avancement préférant les honneurs du corps à toutes choses. Vous sçavez, Monseigneur, que c'est un excellent officier et de beaucoup de réputation. ” ⁶

M. de Saint-Ours Deschaillons ne resta que quelques mois au Détroit. Il fut remplacé par M. de Boishébert.

A la mort de M. d'Esgly, lieutenant de roi aux Trois-Rivières, en 1730, M. de Saint-Ours Deschaillons fut un de ceux qui demandèrent sa charge.

Le gouverneur de Beauharnois favorisa plutôt le chevalier Bégon, mais il ne put s'empêcher de rendre le témoignage suivant à M. de Saint-Ours Deschaillons :

“ Cet officier sert depuis 14 ans et est depuis longtemps capitaine. Il a toutes les qualités nécessaires. ” ⁷

⁴ Le *Mémoire d'instructions de M. de Vaudreuil à M. de Saint-Ours Deschaillons* se trouve à la page 172 de l'*Histoire de la seigneurie de Saint-Ours*.

⁵ Archives du Canada, *Correspondance générale*, vol. 120.

⁶ *Ibid.*, vol. 50.

⁷ *Ibidem*, vol. 52.

Le 25 mars 1730, M. de Saint-Ours Deschaillons recevait la récompense de ses nombreux services. Le roi le créait chevalier de Saint-Louis.

Le 5 février 1731, M. de Saint-Ours Deschaillons succédait au chevalier Bégon à la majorité de Québec.

Le ministre lui écrivait le 1er mai 1731 :

“ J’ai reçu la lettre que vous m’avez écrite le 18 octobre. Sur le compte que j’ai rendu au roi de vos services et des témoignages que M. le marquis de Beauharnois a donnés de votre zèle et de votre application, Sa Majesté a bien voulu vous accorder la majorité de Québec, vacante par la promotion de M. le chevalier Bégon à la lieutenance de roi des Trois-Rivières. J’ai contribué avec plaisir à vous procurer cette grâce et je serai toujours disposé à vous en procurer d’autres, persuadé que je suis que vous travaillerez à les mériter par votre attention à bien remplir le poste important qui vous est confié. Je ne saurais trop vous le recommander. ”⁸

Deux ans plus tard, le 1er avril 1733, M. de Saint-Ours Deschaillons était promu lieutenant de roi à Québec, en remplacement de M. LeVerrier, décédé.

En mai 1737, M. de Saint-Ours Deschaillons obtenait une gratification extraordinaire de 400 livres.

En 1742, M. de Vaudreuil, gouverneur des Trois-Rivières, était nommé au gouvernement de la Louisiane. M. de Saint-Ours Deschaillons demanda la charge de gouverneur des Trois-Rivières, mais le chevalier Bégon, qui avait de hautes influences en France, l’emporta.

M. de Saint-Ours Deschaillons décéda à Québec le 8 juin 1747, à l’âge de 77 ans.

⁸ L’abbé Couillard-Després, *Histoire de la seigneurie de Saint-Ours*, p. 189.

RENE GAULTIER DE VARENNES

Originaire de la paroisse de Bégon, dans l'Anjou, René Gaultier de Varennes était fils d'Adam-Pierre Gaultier, sieur de la Varandière, et de Bertrande Gourdeau.

M. de Varennes arriva dans l'été de 1665, avec le régiment de Carignan dans lequel il était lieutenant.

M. de Varennes ayant épousé Marie Boucher, fille de Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, se décida à rester au pays quand le régiment de Carignan fut licencié.

En 1669, Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières depuis plusieurs années, abandonnait ce gouvernement, et était remplacé par son gendre, M. de Varennes. Ce dernier ne tenait cependant pas sa commission du roi mais du gouverneur de Courcelles.

Au printemps de 1671, M. de Varennes accompagnait M. de Courcelles dans son expédition au lac Ontario.

Dans l'automne de la même année 1671, M. de Varennes passait en France. L'intendant Talon, dans son mémoire du 2 novembre 1671, demandait une commission du roi pour le gouvernement des Trois-Rivières en faveur de M. de Varennes. " J'estime, disait-il, qu'il est du service de Sa Majesté de pourvoir par elle-même aux gouvernements particuliers pour s'assurer d'autant plus de la fidélité de ses sujets dans des pays éloignés de sa présence; cet officier nommé Varennes a du mérite et ne manque pas de zèle. " ¹

Cette commission fut signée par le roi à Saint-Germain-en-Laye le 6 juin 1672. " ²

M. de Varennes revint dans la Nouvelle-France dans le même été de 1672.

¹ Archives du Canada, *Correspondance générale*, vol. 3.

² Publiée dans le *Bulletin des recherches historiques*, vol. XXIII, p. 119.

Le 29 octobre 1672, l'intendant Talon concédait à M. de Varennes " vingt-huit arpents de terre de front sur une lieue et demie de profondeur, à prendre sur le fleuve Saint-Laurent, borné d'un côté la concession du sieur de Saint-Michel, de l'autre celle du sieur Boucher et la quantité de terre qui se trouvera depuis le dit sieur Boucher jusqu'à la rivière Notre-Dame, la moitié d'icelle comprise, sur pareille profondeur, avec deux îles qu'on appelle Percées, marquées dans notre carte figurative A. et B., et trois des îles qui sont au-dessous des dites îles entre le chenail marqué dans notre dite carte G. H. J., les deux autres, cottées L. M., demeurant en suspens à cause de la prétention que le sieur Dugué a sur icelles, jusqu'à ce qu'il soit ordonné par Sa Majesté à qui des deux elles devront appartenir. . . " ³

Cette concession était faite en fief et seigneurie, à la charge de la foi et hommage au château Saint-Louis de Québec, aux droits et redevances accoutumés, de continuer de tenir et faire tenir feu et lieu, de la réserve des bois de chêne, etc., etc.

C'est la seigneurie de Varennes.

La première commission de gouverneur des Trois-Rivières signée par le roi en faveur de M. Gaultier de Varennes était pour trois ans. Le 3 mars 1675, le roi lui en donnait une nouvelle.

M. de Varennes se livrait au commerce des fourrures et faisait la traite avec les Sauvages au mépris des règlements du roi.

Le 31 mai 1686, le roi faisait avertir le gouverneur de Denonville que si M. de Varennes continuait à faire la traite à la Gabelle il serait révoqué.

Quatre mois plus tard, le 28 septembre 1686, l'intendant

³ *Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale*, p. 126.

de Meules accusait M. de Varennes de faire encore la traite à la Gabelle :

“ M. de Varennes, gouverneur des Trois-Rivières, écrivait-il, se sert de son autorité pour faire seul le commerce avec les Sauvages dans un lieu nommé la Gabelle à quatre lieues de Trois-Rivières, ce qui est défendu par les ordonnances de Sa Majesté, qui ne le permet qu'aux Trois-Rivières ; il y a même plusieurs arrêts du Conseil souverain et ordonnances des intendants qui le défendent dans le dit lieu de la Gabelle, en conformité de celles de Sa Majesté : je n'ai pu l'empêcher jusqu'à présent parce que M. de la Barre, de son autorité, et malgré tous les arrêts et ordonnances, lui avait permis de le faire seul : on m'a présenté souvent des requêtes sur ce sujet, mais prévoyant que M. de la Barre s'opposerait toujours à l'exécution de ce que j'en ordonnerais, j'ai toléré cette affaire comme une infinité d'autres pour donner la paix au Canada, je n'ai pas laissé d'en dire plusieurs fois mon sentiment audit sieur de Varennes qui n'a pas paru en être fort satisfait ; cela m'a si bien attiré M. de Montortier qui est son parent et qui a passé tout cet été chez lui qu'il a fait tous ses efforts pour me rendre secrètement toutes sortes de mauvaises affaires quoique j'aie affecté de vivre avec lui avec beaucoup d'honnêteté. S'il eut demeuré plus longtemps ici, il aurait été capable d'insinuer à tout le monde un esprit de désobéissance. Dès que M. de Denonville fut arrivé, il fit ce qu'il put pour le prévenir contre moi, il commença par lui dire que je passais devant les gouverneurs particuliers et qu'en France cela ne se faisait point, que quand nous marchions j'allais à sa gauche, et qu'enfin après lui j'avais les honneurs de l'église. M. de Denonville me parla de cette préséance et entrant dans ses sentiments, il me dit qu'en France les intendants allaient après le gouverneur. Cette proposition m'étonna extrêmement. Je lui répondis avec beaucoup de douceur qu'ils se sauraient plain-

dre eux-mêmes à la cour et que je les priais de ne s'en point mêler ; je lui dis pour ma raison qu'on n'avait jamais disputé cette préséance à MM. Talon, Bouteroue et Duchesneau, mes prédécesseurs, et même que les gouverneurs particuliers n'avaient jamais songé à me la disputer, et que cela me paraissait une nouveauté, que même le roi avait décidé de cette question en donnant au gouverneur-général le pas par-dessus tous les autres, le second à l'évêque et à l'intendant le troisième.

“ Je dis à M. le marquis qu'il y avait grande différence entre un gouverneur de ville frontière ou de grande ville du royaume et un gouverneur des Trois-Rivières, et qu'il fallait proprement regarder ces gouverneurs ici comme des majors ou simples commandants, dont les villes de leur résidence ne consistaient qu'en sept ou huit maisons, comme est la ville des Trois-Rivières ; celui qui en est le gouverneur n'a que douze cents livres d'appointements et a épousé la fille d'un homme qui a été engagé des Jésuites trente-six mois et qui les a servi en qualité de cuisinier ; ce même homme en premières noces a épousé une femme sauvage ; il se trouva assez de génie et de coeur pour mériter le gouvernement des Trois-Rivières. Ce qui fait voir que c'est peu de choses et M. de Varennes qui l'est présentement a eu ce gouvernement de son beau-père ; s'il fallait qu'un intendant passât après ces sortes de gouverneurs et les majors en leur absence passent devant..... il serait beau à un intendant qui est perpétuellement le juge de ces messieurs tant en la qualité d'intendant que celle de président du Conseil Souverain, de passer après eux en quel que lieu que ce soit...”⁴

Le marquis de Denonville avait beaucoup d'estime pour M. de Varennes. Le 13 novembre 1686, il demandait au ministre de Seignelay de faire renouveler la commission de M.

⁴ Archives du Canada, *Correspondance générale*, vol. 8.

de Varennes comme gouverneur des Trois-Rivières. " C'est un très bon gentilhomme, disait-il, qui n'a de vice que la pauvreté. Je vous assure qu'il a du mérite et de l'autorité, il aurait besoin de quelque grâce du roi pour élever et soutenir sa famille. " ⁵

Cette commission lui fut donnée par le roi le 3 juin 1686.

Le 30 mars 1687, le roi faisait écrire une lettre sévère à M. de Varennes. On l'accusait de toutes parts de faire la traite et il espérait que cela n'arriverait plus.

En 1688, M. de Varennes avait demandé un congé pour passer en France l'année suivante. Lorsque cette permission arriva par les premiers vaisseaux de 1689, elle ne lui fut plus nécessaire, puisqu'il était régent aux Trois-Rivières en juin 1689. ⁶

PHILIPPE DE RIGAUD DE VAUDREUIL

Un proverbe usité dans l'ancien Languedoc prouve autant que les meilleurs parchemins l'ancienneté de la noblesse des Rigaud :

Les Hunards, les Lévis et les Rigauds

Ont chassé les Visigots ;

Les Lévis, les Rigauds et les Voisins

Ont chassé les Sarrazins.

D'Hozier, dans son *Armorial de France*, donne onze générations bien établies de Rigaud de Vaudreuil avant d'arriver à notre premier gouverneur de Vaudreuil.

⁵ *Ibid.*, Série B., vol. 13.

⁶ A consulter sur M. Gaultier de Varennes une étude de M. l'abbé Ivanhoe Caron dans le *Bulletin des recherches historiques*, vol. XXIII, pp. 117, 244. Nous lui avons emprunté plusieurs de nos renseignements.

Philippe de Rigaud de Vaudreuil était le cinquième fils de Jean-Louis de Rigaud, chevalier, seigneur et baron de Vaudreuil, d'Auriac, de Cabanial, du Faget, et de Marie de Châteauverdun. Il fut d'abord connu sous le titre de chevalier de Vaudreuil.

Né en 1643, le chevalier de Vaudreuil entra, en 1670, dans la première compagnie des mousquetaires du roi. Il servait encore dans ce corps le 22 janvier 1676.

Le 17 mars 1687, le chevalier de Vaudreuil était nommé commandant des troupes du détachement de la marine qui servaient dans la Nouvelle-France.

Il s'embarqua dès le printemps de 1687 sur le navire *l'Arc-en-ciel*, pour passer au Canada.

A peine remis des fatigues de la traversée, M. de Vaudreuil fit la campagne de 1687 contre les Tsonnontouans.

Le gouverneur de Denonville fut très satisfait des services que lui rendit M. de Vaudreuil pendant cette campagne. Le 25 août 1687, de retour à Montréal, il écrivait au ministre de Seignelay :

“ Pour M. de Vaudreuil on ne peut pas servir avec plus d'affection qu'il fait. Je compte beaucoup sur lui pour discipliner nos troupes et tenir les officiers dans leur devoir ; il se prend déjà très bien pour cela. ”¹

M. de Seignelay, sur les bons rapports de M. de Denonville, fit accorder par le roi une gratification de 500 livres à M. de Vaudreuil.

A l'automne de 1687, M. de Denonville formait une compagnie de 120 hommes qu'il posta à la tête de l'île de Montréal pour la défendre des attaques des Iroquois. Il en donna le commandement à M. de Vaudreuil.

Le 28 octobre 1687, le gouverneur de Denonville recom-

¹ Archives du Canada, *Correspondance générale*, vol. 9.

mandait M. de Vaudreuil aux bontés de la Cour vu " que c'est un cadet de qualité de Gascogne qui ne fera pas venir souvent des lettres de change de son pays. " ²

En 1688, M. de Callières, gouverneur de Montréal, passait en France. C'est M. de Vaudreuil qui administra le gouvernement de Montréal pendant son absence.

Le 7 juin 1689, le roi donnait un ordre à M. de Vaudreuil pour commander au Canada en l'absence de MM. de Frontenac et de Callières.

Après le massacre de Lachine en août 1689, M. de Vaudreuil se mit à la poursuite des barbares Iroquois. Il ne put cependant leur faire grand mal.

Au siège de Québec, en 1690, M. de Vaudreuil se distingua tout particulièrement.

En 1691, M. de Vaudreuil détruisit presque entièrement un parti de 40 à 50 Onneyouts dans les environs de Repentigny.

L'année suivante, en 1692, M. de Vaudreuil eut encore l'occasion de battre les Iroquois. Le 15 septembre 1692, M. de Frontenac, rendant compte de cette action au ministre de Seignelay, en profitait pour faire l'éloge de M. de Vaudreuil.

A l'automne de 1692, M. de Vaudreuil passait en France. Il revint au pays en juillet 1693.

Le 5 mai 1695, M. de Vaudreuil était fait capitaine de vaisseau.

En 1696, M. de Vaudreuil fit l'expédition de M. de Frontenac contre les Onnontagués.

Le 1er mai 1698, le roi faisait M. de Vaudreuil chevalier de Saint-Louis.

A la mort de M. de Frontenac en 1698 trois candidats entrèrent en lice pour lui succéder au gouvernement de la Nouvelle-France: M. Bochart de Champigny, intendant depuis

² *Ibid.*, vol. 91.

1686, M. de Callières, gouverneur de Montréal, et M. de Vaudreuil.

M. de Callières qui était un homme très habile joua alors à ses concurrents un tour qui est raconté avec verve par Gédéon de Catalogne dans son *Mémoire sur le Canada*.³

Les lettres de nomination de M. de Callières comme gouverneur de la Nouvelle-France furent signées le 20 avril 1699.

Un mois après, le 28 mai 1699, le roi nommait M. de Vaudreuil gouverneur de Montréal, en remplacement de M. de Callières. Il lui donnait en même temps des provisions de commandant de la Nouvelle-France au défaut de M. de Callières.

En 1702, il fut fort question d'une expédition contre Boston. Plusieurs projets furent élaborés et soumis au ministre. L'un de ces plans était de M. de Saint-Castin. Il suggérait une attaque par mer et une attaque par terre qui serait partie de l'Acadie. Comme commandant de cette expédition, M. de Saint-Castin suggérait M. de Vaudreuil.⁴

Le 26 mai 1703, M. de Callières, gouverneur de la Nouvelle-France depuis 1699, décédait à Québec.

En vertu de la commission de "commandant du pays de la Nouvelle-France au défaut du chevalier de Callières" qui lui avait été donnée le 28 mai 1699, M. de Vaudreuil prit le commandement général du pays.

Le 1er août 1703, M. de Vaudreuil était nommé gouverneur et lieutenant-général en Canada, Acadie, île de Terre-Neuve et les autres pays de l'Amérique Septentrionale.⁵

Le 18 juin 1712, le roi accordait à M. de Vaudreuil la faveur extraordinaire de le nommer commandeur surnuméraire de l'Ordre de Saint-Louis.

³ *Collection de manuscrits*, vol. 1, p. 601.

⁴ *Ibid.*, p. 398.

⁵ *Edits et ordonnances*, vol. 1er, p. 58.

En 1714, M. de Vaudreuil obtint un congé pour aller en France. Il s'embarqua sur le *Héros* à la fin de septembre 1714. Il revint au pays dans l'été de 1716.

Le 24 avril 1721, le marquis de Vaudreuil était fait grand'croix de l'ordre de Saint-Louis.

M. de Vaudreuil décéda à Québec le 10 octobre 1725.

“ C'est avec justice que nous l'avons pleuré, remarque l'annaliste des Ursulines de Québec, en notant la mort du marquis de Vaudreuil, car sous sa vigilante administration, le Canada a joui d'une prospérité jusqu'alors inconnue. Pendant vingt-deux ans, le cultivateur, le commerçant et le militaire n'ont eu également qu'à bénir son nom. ”⁶

“ M. de Vaudreuil, dit de son côté M. l'abbé Auguste Gosselin, mourut à Québec le 10 octobre 1725, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, après la plus longue et l'une des plus bienfaisantes administrations qu'ait eues le Canada. Il exerçait les fonctions de gouverneur général depuis le 26 mai 1703, et était au Canada depuis 1687. Mgr de Saint-Valier avait eu souvent des reproches à lui faire sur certains détails de sa conduite, et s'en était même plaint à la Cour. En somme, cependant, l'Eglise du Canada n'eut qu'à se louer des bonnes dispositions de M. de Vaudreuil. La colonie pleura sincèrement la mort de son gouverneur. ”⁷

⁶ *Les Ursulines de Québec*, tome second, p. 140.

⁷ *L'Eglise du Canada depuis Mgr de Laval jusqu'à la conquête*: Mgr de Saint-Valier, p. 415.

(À SUIVRE)

Pierre-Georges ROY.

A travers les faits et les oeuvres

Le protocole de paix. — Hésitations de l'Allemagne. — Le sabordage de Scapa Flow. — Finalement le gouvernement de Berlin se résigne. — Les punitions à infliger. — Vindictes d'après-guerre. — En Angleterre. — Succès parlementaire du cabinet. — Discours de M. Lloyd-George à Manchester. — Une mauvaise presse. — La question irlandaise. — Le nouveau *Home Rule*. — Un aperçu de la mesure qui sera présentée. — Approbation en Angleterre. — Dénonciations en Irlande. — L'attentat contre lord French. — En France. — Victoire de M. Clemenceau. — La signification des élections. — La prochaine élection présidentielle. — En Italie. — Le discours du trône. — La question de Fiume. — Aux Etats-Unis. — La nouvelle session. — Le message du président. — Le traité. — Au Canada.

L y a plus d'un an que l'armistice a été signé, et la mise en vigueur du traité de paix conclu le 28 juin dernier n'est pas encore un fait accompli. Au contraire, durant le mois qui s'achève des rumeurs alarmantes ont circulé. L'Allemagne refusait de signer le protocole soumis par les Alliés et dont l'acceptation par elle devait être la dernière condition de cette mise en vigueur. La difficulté avait pour cause la demande d'indemnité pour le sabordage de la flotte allemande à Scapa Flow. Le gouvernement de Berlin se refusait absolument à cette condition, même au risque d'une rupture et de tout ce qui pouvait suivre. L'opinion germanique était, assurait-on, très montée. Le parti militariste reprenait l'ascendant et son regain de puissance pouvait conduire aux pires extrémités.

Pendant plusieurs jours les dépêches prirent un ton inquiétant. Elles attribuaient au ministre de la guerre allemand, Gustave Noske, les propos suivants : " Je ne puis parler au nom du gouvernement tout entier, parce qu'il n'a pas encore pris une décision. Mais je recommande que l'Allemagne refuse de signer le protocole du traité de paix. Le délai

pour la signature est terminé. Que les Alliés occupent l'Allemagne s'ils le veulent. La paix qu'on nous offre n'est pas la paix, mais un prolongement de la guerre. Si nous acceptons de signer le protocole, la nation allemande se lèvera et prendra sa revanche contre celui qui l'aura signé et elle sera dans son droit. La Grande-Bretagne et la France veulent la destruction systématique de l'Allemagne. Toute la confiance que j'avais dans les Alliés est maintenant disparue. Au moyen de subterfuges, les gouvernements français et anglais préparent l'opinion publique de leur pays pour écraser l'Allemagne d'une manière encore plus effective que par le traité de paix. Nous avons cédé trop longtemps, le moment de résister est maintenant arrivé. Que les Alliés agissent à leur guise. »

Cependant, devant la perspective d'une reprise d'hostilités possible, les chefs de la nation allemande ont fléchi. En dépit des commentaires et des énoncés pessimistes d'une certaine presse alliée, il nous semblait certain que l'Allemagne ne pouvait songer raisonnablement à résister. Les armées d'occupation française et anglaise sont encore sur le Rhin. Elles sont puissantes et pourvues d'un formidable matériel de guerre. L'armée allemande, au contraire, est désorganisée et dépourvue. En quelques jours, le maréchal Foch pouvait pénétrer au coeur de l'Allemagne. Les esprits dirigeants du gouvernement germanique l'ont compris. Et bientôt le ton des communications de Berlin a baissé. Finalement les délégués allemands ont reconnu le principe de la compensation demandée pour le sabordage de la flotte, et il n'y a plus qu'à en déterminer le mode et la nature.

Maintenant il reste encore à régler la question des sanctions à exercer et des châtiments à décréter contre les auteurs de la guerre et ceux qui ont commis, durant les quatre années du conflit, des actes condamnés par le droit des gens

et le droit international. Nos lecteurs savent que nous ne sommes pas enthousiaste de ces procédures vindictives d'après-guerre. Faire le procès du kaiser, faire le procès des soudards qui ont commandé l'oeuvre de carnage et de destruction, cela peut paraître théoriquement juste, mais cela nous semble pratiquement et historiquement sujet à de multiples critiques. L'exil de Napoléon à Sainte-Hélène a encouru la flétrissure de l'opinion universelle, et nous ne voyons nulle part que la Sainte-Alliance, en 1815, ait sommé la France écrasée de lui livrer les maréchaux et les généraux de l'empire qu'on pouvait accuser d'outrance et d'excès de guerre. Il nous semble que les Alliés ont en ce moment d'autres problèmes et de plus importants à résoudre.

* * *

En Angleterre, le gouvernement de M. Lloyd George a décidément consolidé sa situation parlementaire. On en a eu une preuve additionnelle quand M. William Brace, l'un des chefs du parti travailliste a proposé un comité d'enquête sur le coût de production du charbon, son prix de vente et le rendement des mines. Le ministère a combattu cette proposition. Sir Auckland Geddes, ministre du service national et de la reconstruction, a répondu à M. Brace. Il a déclaré que le gouvernement s'opposait à la nomination d'un comité parce qu'il entendait agir lui-même directement. La cause du problème actuel, a-t-il dit, est la lutte de deux groupes divergents, l'un favorable à la nationalisation des mines, l'autre opposé à la limitation des profits, et tous deux produisant des statistiques différentes. Le débat s'est terminé par un vote de 254 voix contre 59.

Cependant les victoires remportées par le ministère dans le parlement ne le mettent pas à l'abri des critiques extérieu-

res. M. Lloyd George a souvent une mauvaise presse. Après le discours qu'il a prononcé récemment à Manchester les commentaires d'un grand nombre de journaux ont été plutôt défavorables. Le premier ministre avait fortement insisté sur la nécessité de maintenir le gouvernement de coalition. Faisant une appréciation de ce discours, le *Manchester Guardian* en a reconnu le ton manifestement libéral, et a admis franchement la force du plaidoyer ministériel en faveur de la coalition, puisque celle-ci a réussi à faire adopter une mesure de franchise électorale, une loi d'éducation et une législation sociale plus facilement et d'une manière plus satisfaisante qu'aucun gouvernement n'aurait pu le faire auparavant. Cependant, le *Manchester Guardian* a ajouté que le cabinet de coalition devait donner une bonne paix et n'a donné qu'une paix mauvaise et qu'en outre il a manifestement mal conduit les affaires de l'Irlande. Comme conclusion l'organe libéral a déclaré qu'il ne faut pas se laisser effrayer par les propos de M. Lloyd George sur la possibilité d'un gouvernement ouvrier, et il a affirmé que le vrai libéralisme ne peut s'allier à une coalition libérale-conservatrice contre les travaillistes mais qu'il importe au contraire de maintenir une opinion franchement libérale. La *Westminster Gazette* de son côté a signalé comme le point faible de ce discours le passage où M. Lloyd George a soutenu que la coalition a rendu possible une solution du problème irlandais avec le *Home Rule*. Il est manifeste au contraire que la condition de l'Irlande a tourné de mal en pis depuis trois ans. Le *Daily Graphic*, le *Morning Post*, le *Daily Express*, le *Times*, ont tous fait entendre une note peu favorable.

La tâche de M. Lloyd George est assurément plus ardue que jamais en ce moment. Outre les problèmes de politique extérieure, il a ce terrible problème de politique intérieure : l'Irlande. Après de longues délibérations il a communiqué au

parlement la politique finalement adoptée. Voici en quoi elle consiste. La nouvelle législation relative au *Home Rule* pourvoit à la création de deux législatures, l'une pour le nord, l'autre pour le sud de l'Irlande. Ces deux législatures sont revêtues du pouvoir d'en créer une seule pour toute l'Irlande, si elles le jugent à propos, et cela sans l'intervention du parlement impérial. En attendant, le bill décrète la formation d'un conseil choisi par les deux législatures qui servira de lien entre ces deux corps. L'Irlande continuera d'être représentée à Westminster. Elle élira quarante députés au parlement impérial, comme cela était établi par l'acte de 1914. Chacune des deux législatures aura les mêmes pouvoirs de taxation que ceux des législatures locales des Etats-Unis. Les taxes sur le revenu, sur les profits industriels, et les surtaxes seront perçues par les autorités impériales. Les législatures irlandaises auront sous leur juridiction toutes les affaires locales et tout l'organisme nécessaire pour le maintien de la loi et de l'ordre. La haute magistrature, l'armée et la marine resteront sous la direction du gouvernement de la Grande-Bretagne, de même que les douanes et l'accise. Le premier ministre a informé la chambre que le bill contient des articles ayant pour objet de protéger les minorités. Si un seul parlement irlandais est constitué, le service postal sera soumis à sa juridiction. Le gouvernement se propose de donner à l'Irlande le bénéfice de toutes les taxes et de tous les droits perçus chez elle, déduction faite d'une contribution raisonnable au soutien des services impériaux. Telles sont les grandes lignes de la mesure annoncée. Dans son discours, M. Lloyd George a déclaré que l'Irlande doit rester unie à l'Angleterre. " La Grande-Bretagne, s'est-il écrié, ne peut accepter la séparation. Ceux qui croient qu'elle peut y être forcée n'ont pas lu l'histoire des cinq dernières années. Toute tentative de sécession serait combattue avec

la même détermination, la même vigueur, la même résolution que celles dont les Etats du Nord ont donné l'exemple aux Etats-Unis. ”

Le projet de *Home Rule* du gouvernement a été accueilli avec faveur par la presse anglaise. La plupart des grands journaux de Londres l'approuvent chaleureusement. Le *Times*, qui en ces derniers mois s'est montré plutôt hostile au premier ministre, déclare qu'il a été à la hauteur de sa grande situation et qu'il ne lui reste plus qu'à marcher de l'avant hardiment. Le *Telegraph* dit que la mesure annoncée se recommande à tous les esprits qui aiment la liberté. Le *Daily Mail* déclare que c'est la meilleure qui ait encore été présentée par aucun des gouvernements précédents. Mais, si l'on traverse le canal Saint-George, c'est une tout autre note qui se fait entendre. La presse irlandaise semble unanime dans sa condamnation de la politique ministérielle. On présente celle-ci comme impraticable. On critique vivement l'ensemble et les détails connus du projet. Quelques journaux accusent le gouvernement d'avoir pour objet d'égarer l'opinion du monde au sujet de l'Irlande. Suivant eux le discours de M. Lloyd George a été fait en vue de la consommation américaine. L'*Indépendant* de Dublin, s'écrie : “ Il est ridicule d'appeler cela du *self-government*. . . Ce n'est pas ainsi que le ministère peut espérer fermer le misérable chapitre des relations de la Grande-Bretagne avec l'Irlande. . . Sur 37,000,000 de louis du revenu irlandais, le parlement impérial va retenir le contrôle de 35,000,000. ” De son côté, le *Télégraph*, édition du soir du *Freeman's journal*, dit que le parlement devrait refuser de délibérer sur “la monstrueuse” mesure du gouvernement. Les chefs du Sinn-Féinn affirment que les événements des derniers jours ont tellement envenimé les animosités nationales, que le gouvernement risquerait de provoquer une guerre civile s'il tentait de mettre

en vigueur le plan du premier ministre. Parmi " ces événements des derniers jours ", il faut signaler la tentative d'assassinat dirigée contre lord French, lord-lieutenant d'Irlande. Elle a naturellement causé une vive émotion. Les cardinaux Walsh et Logue ont élevé la voix pour flétrir cet attentat criminel.

Les extraits que nous avons donnés plus haut indiquent que la divergence est profonde entre l'opinion anglaise et l'opinion irlandaise. Quel sera le résultat de la politique proposée ? L'étude du bill du *Home Rule* commencera sans doute aussitôt après l'ouverture de la prochaine session, le 10 février. Le parlement a été prorogé à cette date par le roi.

* * *

En France la première séance de la chambre nouvellement élue a été orageuse par le fait des socialistes. C'était M. Siegfried, âgé de plus de quatre-vingts ans, qui était le président d'âge. M. Clemenceau a fait un bref discours, dans lequel il a dit qu'il faut rebâtir la France, qu'il faut travailler et oublier la politique de parti. M. Jean François, alsacien, le plus jeune député de la chambre, avait été désigné par ses collègues de l'Alsace-Lorraine, pour parler en leur nom. Il a évoqué le souvenir de la fameuse protestation contre la cession de ces deux provinces lue à Bordeaux en 1871 par leurs représentants. Jusque-là tout allait bien. Mais lorsque les socialistes, contrairement au règlement, voulurent faire à la tribune une proclamation de leur programme, une tempête d'interruptions a éclaté. Leurs porte-parole, MM. Albert Thomas et Alexandre Varenne, ont pu à peine faire entendre quelques mots. L'affichage des discours de MM. Clemenceau, Siegfried et François a été voté.

Depuis notre dernière chronique, quelques précisions.

nous sont parvenues sur l'ensemble du résultat électoral. Une communication intéressante du comité de propagande catholique nous a apporté des éléments d'appréciation additionnels. Nos lecteurs nous sauront gré de leur en donner quelques passages. Voici ce que dit la circulaire au sujet de l'échec socialiste: " Le parti socialiste unifié qui, surtout depuis l'armistice, tentait d'entraîner à sa suite, dans une voie nettement révolutionnaire, les masses ouvrières, a subi, le 16 novembre, un retentissant échec. Il est diminué en nombre très sensiblement et décapité. Il perd ses chefs de file: un Longuet, battu dans la banlieue parisienne avec tous ses compagnons de liste, un Renaudel, directeur du journal *l'Humanité*, battu dans le département du Var. Les socialistes qui comptaient plus de cent membres dans l'ancienne chambre ne rentreront pas soixante au palais Bourbon. " Le parti radical n'a guère été mieux partagé. " Les radicaux et les radicaux-socialistes qui, en 1914, avaient contribué, en s'alliant avec eux au second tour de scrutin, à faire triompher les socialistes, ceux qui, durant ces derniers mois, ont lutté contre le ministère Clemenceau ou fait montre de sympathies pour M. Caillaux et M. Malvy, sont également battus. C'est le cas de M. Augagneur, à Lyon, de M. Violette, en Eure et Loir, et de beaucoup d'autres. Succombent en même temps, notamment dans le midi, des hommes qui, comme M. Lafferre, actuellement ministre de l'instruction publique, demeuraient attachés au vieil esprit anticlérical d'avant-guerre. "

La circulaire que nous analysons montre ensuite quel a été le sens des élections récentes. " Les deux idées qui ont triomphé au scrutin du 16 novembre, dit-elle, sont les deux idées de paix sociale et d'apaisement des querelles intestines qui avaient la religion pour objet. Devant le péril révolutionnaire, rendu plus sensible par les essais d'obstruction, en

face des grèves politiques fomentées par les socialistes, tous ceux qui veulent que la France vive et se relève de ses ruines glorieuses se sont coalisés. Tous les républicains, avancés ou modérés, ont fait bloc dans un bel élan de patriotisme et de solidarité nationale. ”

Dans ces élections l'influence des catholiques s'est fait sentir. Le comité de propagande le constate dans les termes suivants: “ L'immense majorité d'entre eux, se refusant à discuter ou à combattre le régime républicain, en tant que tel, a accordé ses suffrages, partout où manquaient les candidats nettements catholiques, à des hommes qui, comme M. Millerand, ou M. Deschanel, ou M. Barthou, leur offraient des garanties suffisantes, au moins pour le moment, au point de vue du respect de leurs croyances. Sans doute, et malheureusement, les hommes politiques que nous venons de nommer ont déclaré vouloir maintenir à la République son caractère de laïcité. Ils ont du moins promis que cette laïcité ne serait plus agressive et qu'elle ne renfermait aucune arrière-pensée de lutte contre l'Eglise. Plusieurs d'entre eux, et non des moindres, tels M. Millerand, M. Briand, M. Viviani, se sont prononcés pour des raisons politiques en faveur de la reprise des relations diplomatiques avec le Saint-Siège. C'est là une orientation nouvelle et significative de la politique française. Grâce à ces alliances, consenties de part et d'autre avec une égale loyauté, les catholiques ont pu conquérir nombre de sièges et prendre rang, en bonne place, dans le groupe, très augmenté, des républicains progressistes et libéraux. Pour la première fois, ils sortent des partis d'opposition et se trouvent en mesure d'exercer, au sein de la majorité, une influence qui ne pourra manquer d'être heureuse à tous les points de vue. ”

Sur cette question des alliances, nous croyons que nos amis de France n'ont pas tous été du même avis. Il serait

oiseux pour nous d'examiner de trop près la divergence. Nous tenons seulement à souligner le fait qui se dégage de la situation. C'est que plusieurs des principaux chefs du parti républicain comprennent qu'il faut compter avec les catholiques.

En somme il y a donc vraiment lieu de se réjouir des élections françaises. "Elles permettent, affirme la circulaire émanée du comité catholique, d'envisager avec confiance l'avenir politique et social de la France. Loin de se trouver rompue, l'union sacrée, si discutée par quelques-uns dans ses résultats quant à la politique intérieure, s'en trouve affermie. Au sein du nouveau parlement, il se trouvera une majorité compacte pour la maintenir dans ce qu'elle a d'essentiel et pour aviser aux meilleures mesures à prendre en vue d'apporter d'abord aux problèmes d'ordre économique et financier les solutions promptes qu'ils réclament. Ceux qui souhaitent à la France des hommes nouveaux vont être satisfaits. 339 députés sur 626 ont été élus qui ne faisaient pas partie de la dernière assemblée et parmi eux, en nombre notable, des généraux, des anciens combattants, les Castelnau, les Maud'huy et bien d'autres."

M. Clemenceau jouit évidemment d'un grand prestige auprès de la nouvelle chambre. A la suite d'un exposé qu'il vient de faire de la situation, il a reçu un vote de confiance de 458 voix contre 71. Dans son discours, il a prononcé cette phrase significative: "A la fin des semaines qui lui restent pour terminer sa tâche, le ministère remettra sa démission au président; et alors il ne s'agira pas de sortir par une porte afin d'entrer par une autre." Qu'est-ce à dire? M. Clemenceau veut-il faire comprendre qu'il déclinerait l'honneur d'être président de la république? On pourrait interpréter ses paroles dans ce sens.

L'élection présidentielle aura lieu le 17 janvier. C'est le 17 janvier 1913 que M. Poincaré a été porté à la présidence, et

le terme d'office est de sept ans. Depuis 1871, il y a eu neuf présidents. En voici la liste : M. Thiers, du 15 février 1871 au 24 mai 1873 ; M. le maréchal Mac-Mahon, du 24 mai 1873 au 30 janvier 1879 ; M. Jules Grévy, du 30 janvier 1879 au 12 décembre 1887 (réélu pour un second terme le 28 décembre 1885, mais forcé de démissionner au bout d'un an et onze mois, après le scandale des décorations) ; M. Sadi-Carnot, du 3 décembre 1887 au 24 juin 1894 (assassiné à Lyon par l'anarchiste Caserio) ; M. Casimir Périer, du 27 juin 1894 au 15 janvier 1895 (démissionnaire à la suite de polémiques irritantes) ; M. Félix Faure, du 17 janvier 1895 au 16 février 1899 (mort subitement à l'Elysée) ; M. Emile Loubet, du 18 février 1899 au 18 février 1906 ; M. Armand Fallières, du 18 février 1906 au 18 février 1913. M. Poincaré fut élu le 17 janvier 1913 et entra en fonctions le 18 février suivant.

Comme on le sait, c'est un congrès formé du sénat et de la chambre des députés, siégeant conjointement, qui élit le président de la république française. Au dernier congrès, sur 871 votants M. Poincaré avait eu au premier tour de scrutin 429 voix, contre M. Pams 327, M. Vaillant 63, M. Deschanel 18, M. Ribot 16, et des candidats divers 14. La majorité absolue — la moitié plus un — était de 436. Au second tour M. Poincaré eut 483 voix, contre M. Pams 296, etc. Le prochain congrès, si les membres des deux chambres y sont tous présents, pourra être composé de 926 parlementaires, 300 sénateurs et 626 députés.

On affirme que si M. Clemenceau consentait à se laisser mettre en nomination, il serait assuré de 700 voix au moins. C'est dire que toute concurrence serait inutile. Mais s'il refuse absolument d'être élu, il est difficile de pronostiquer d'une manière certaine. M. Deschanel aurait de grandes chances. Il pourrait être aussi question de M. Ribot, l'un des vétérans de la politique française.

Quant au futur premier ministre, le nom de M. Millerand est très en vedette à l'heure actuelle. Cet homme public est un de ces républicains avancés dont les opinions ont subi de sérieuses modifications en ces derniers temps. Il est, paraît-il, absolument favorable au rétablissement des relations diplomatiques avec le Saint-Siège. D'ici à un mois, la scène politique en France va être spécialement intéressante à observer.

* * *

En Italie l'ouverture des chambres n'a pas été le signal d'une révolution comme quelques dépêches alarmistes l'avait annoncé. Le roi Victor-Emmanuel II s'est rendu au parlement pour lire le discours du trône et il a été acclamé. Seuls les socialistes ont essayé de faire une manifestation. Ils ont crié : " Vive le socialisme ", et ont quitté la salle des séances.

Voici l'un des passages les plus saillants du discours officiel : " L'Italie, grâce à la guerre, a gagné quelques-unes de ses frontières naturelles, mais les aspirations italiennes n'ont pas été considérées par les Alliés avec l'esprit de justice qui devait régner parmi eux. L'Italie n'a fait que défendre ses idéals. La protection des populations italiennes était le devoir et le droit imprescriptible de l'Italie. Nous n'avons pas de vues impérialistes et nous ne voulons pas troubler la paix européenne. L'Italie, a continué le souverain, regarde avec une extrême sympathie s'élever les classes populaires, c'est le présage, pour le pays, d'un programme de production intensive et, quant aux relations étrangères, d'une étroite coopération démocratique. Il n'y a pas de doute sur la sincérité de l'Italie quant à ses relations étrangères. "

L'aventure insensée de Gabriel d'Annunzio touche à son terme si nous devons en croire les dépêches. Il va quitter Fiume après un vote populaire par lequel la population a

manifesté son désir de voir la place remise aux autorités régulières italiennes. Le conseil des Alliés statuera ensuite définitivement sur le cas de cette ville. Un moyen terme sera probablement accepté.

* * *

Aux Etats-Unis, la nouvelle session du congrès s'est ouverte le 19 décembre. Le président a adressé aux deux chambres un long message où il a parlé d'une foule de questions, mais sans aborder celle du traité rejeté par le sénat il y a quelques semaines.

Le chef de la république américaine a recommandé l'adoption de nombreuses mesures, pour établir le *status* des affaires en temps de paix, pour reviser le système des taxes, pour réduire le coût de la vie et pour changer les conditions du travail et de l'agriculture.

M. Wilson est évidemment favorable à l'adoption d'un tarif moins protectionniste. " Les Etats-Unis, affirme-t-il, ne peuvent plus s'isoler du reste du monde au point de vue commercial. Ils ont besoin de débouchés pour leurs exportations et ils ne peuvent obtenir ce résultat en fermant l'entrée de leur pays aux produits étrangers. Le gouvernement américain devra en conséquence reviser son système tarifaire. "

Le président préconise l'établissement des soldats sur les terres. " L'Etat, dit-il, a un grand devoir à remplir en donnant du travail, pour les aider, aux soldats de retour du front. Le gouvernement devrait mettre à exécution le système recommandé par le département du travail de donner à cultiver aux soldats démobilisés des terres qui ne sont pas encore en culture et qui sont situées dans certaines parties des Etats-Unis. "

M. Wilson a longuement parlé des relations du capital et

du travail. " Le travail, a-t-il déclaré, a droit à un salaire équitable, mais le capital doit en retour recevoir une compensation raisonnable de ce qu'il sacrifie. Il a droit à la protection du gouvernement dans toutes les circonstances critiques. Aucun gouvernement digne de ce nom ne peut se jouer de ces deux classes de la société, car il existe entre elles une réciprocité d'intérêts que le gouvernement doit s'efforcer d'augmenter et de sauvegarder à tout prix. Le droit des individus de se mettre en grève est inviolable et ne doit pas être enfreint par aucune mesure gouvernementale. Mais il existe un droit du gouvernement de protéger le public et de s'assurer de sa puissance et de son autorité sacrée en face des provocations de toutes les classes. Le gouvernement, quand il revendique ce droit, cherche, non pas à s'aliéner une classe d'individus, mais simplement à défendre le droit de tout le public en général contre le tort et le mal irréparables qui pourraient être faits par toute tentative d'usurper un droit que le gouvernement a seul le pouvoir d'exercer pour le salut de tous. "

Quoique le président n'ait pas parlé du traité dans son message, la question reviendra sûrement devant le sénat. Les chefs républicains et démocrates ont déjà entamé des pourparlers pour arriver à une entente. On affirme que M. Wilson serait disposé à accepter l'adoption de certaines réserves, afin d'assurer le vote d'une résolution favorable à l'ensemble du traité et de la ligue des nations.

Dans la chambre des représentants, un député de l'Illinois, M. Mason, de Chicago, a présenté une résolution demandant de voter les sommes nécessaires au paiement des salaires d'un ministre et de consuls représentant la république américaine auprès de la république irlandaise. Cela équivaldrait à reconnaître l'indépendance de l'Irlande et du coup à mettre les Etats-Unis en rupture diplomatique avec la Grande-Bretagne. Nous ne croyons pas qu'une semblable proposition ait aucune chance d'être adoptée.

* * *

Au Canada, pendant quelques jours, on a beaucoup parlé de la démission de sir Robert Borden et de la formation d'un nouveau ministère à Ottawa. L'état de santé du premier ministre était si peu satisfaisant que ses médecins lui recommandaient un repos absolu. Cependant ses collègues ont réussi à changer sa résolution. Sir Robert demeure à la tête du cabinet à condition de prendre encore un repos de plusieurs mois.

A Québec, la session provinciale s'est ouverte le 10 décembre. Le discours du trône ne contient l'annonce d'aucune mesure spécialement importante. Le trésorier de la province, n'a pas tardé à prononcer son discours budgétaire. Dès le 17 décembre, il a soumis à la chambre son exposé financier. Nous en extrayons les informations suivantes. Durant l'exercice terminé le 30 juin 1919, le revenu a été de \$12,666,352.03 et la dépense de \$12,371,131.01; ce qui laisserait un surplus de \$295,221.02. Pour l'exercice en cours, il ne semble pas y avoir de surplus en perspective. Pour l'exercice futur, celui de 1920-1921, le trésorier estime que les revenus seront de \$11,673,904.09 et les dépenses de \$11,590,563.57, soit un modeste surplus de \$83,340.52. Voici maintenant quel était le chiffre de notre dette au 30 juin dernier. Notre passif formait un total de \$43,965,512.47, et notre actif s'établissait à \$10,930,221.92; ce qui nous laissait une dette nette de \$33,035,290.55. En terminant son discours, l'honorable M. Mitchell a jeté un coup d'oeil d'ensemble sur la situation de la province, qu'il représente comme très favorable. Dans la sphère industrielle, par exemple, nous avons marché à grands pas. D'après les chiffres fournis par le trésorier, la décade 1905-1915 a vu le nombre de nos établissements industriels monter de 4,965 à 7,158, la dépense annuelle en salaires de \$37,703,763 à \$80,217,258, et la valeur des produits manufacturés de \$219,861,648 à

\$387,900,585. Pour l'année courante on affirme que l'ensemble de notre production manufacturière ne sera pas au dessous de \$500,000,000. M. Mitchell attribue pour une large part cette remarquable expansion industrielle au développement de nos forces hydrauliques.

Abstraction faite de l'exposé budgétaire il s'est expédié peu de besogne dans la première partie de la session, qui est ajournée jusqu'après les fêtes de Noël et du jour de l'an.

Nous ne saurions clore cette dernière chronique de 1919 sans offrir d'avance à tous nos fidèles lecteurs nos souhaits les plus sincères de bonheur pour l'année qui commencera bientôt son cours.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 26 décembre 1919.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

POLONAIS ET RUSSES, par K. Waliszewski. 1 vol. in-16. — Chez Plon-Nourrit, 8, rue Garancière, à Paris.

L'auteur du *Roman d'une impératrice, Autour d'un trône, Ivan le Terrible, Crise révolutionnaire, Berceau d'une dynastie*, etc., a vraiment ressuscité à nos yeux le passé obscur et trouble de la Russie en une série de monographies évocatrices. Il était donc, mieux qu'aucun autre écrivain, qualifié pour apprécier le tragique problème posé par l'effondrement du colosse russe et la renaissance de la Pologne, que les décisions théoriques de la paix wilsonienne laissent sans frontières assurées et sans appui certain au milieu d'un cercle d'inimitiés impitoyables. Son livre aborde avec franchise la redoutable énigme en s'autorisant des méthodes objectives et documentaires qui ont étayé et si bien servi ses précédentes publications. C'est toute sa carrière d'écrivain patriote, dont la conscience s'éveilla au spectacle de l'insurrection de 1863, et d'une famille vouée par tradition à la haine de l'opresseur russe, qu'il retrace en des pages ardentes et sincères. Il s'y mêle des souvenirs personnels sur l'émigration polonaise, la société de l'hôtel Lambert, les personnalités les plus représentatives des divers partis de protestation, les curieuses tentatives de rapprochement entre les deux fractions de la race slave à Paris sous l'égide de l'Alliance, l'émigration russe, les réunions de l'avenue Wagram, les phases de la Révolution, la campagne de M. Waliszewski dans la presse russe en faveur de l'union franco-slave, les origines et les conséquences du bolchévisme, les erreurs de la dictature Pilsudski-Paderewski. L'historien conclut, de ces expériences mouvementées et de ses propres observations, que la Pologne, condamnée à être un Etat-tampon, ne trouvera son salut que dans l'établissement de la solidarité slave après le retour inévitable de la Russie à l'ordre.

* * *

LES AVENTURES DU CONTRE-ESPION BOURDIGAL, par Félix Serret.
1 vol. in-16. — Chez Plon-Nourrit, 8, rue Garancière, à Paris.

Un Sherlock-Holmes, ce Bourdigal, dont les exploits véridiques nous sont contés, en de nerveuses confidences, mais un Sherlock-Holmes en chair et en os, qui sut mettre réellement au service de la France, à Bâle, à Roman-

shorn, en Espagne, en Italie, en Egypte, à Salonique, à Constantinople, sa vieille expérience d'aventurier débrouillard, son ingéniosité toujours prête, sa connaissance parfaite des moeurs et des langues étrangères. Il n'hésita pas à quitter, en 1914, le domaine arcadien qu'il possédait au Pérou pour offrir son concours désintéressé au contre-espionnage français. Les lettres, destinées à un ami, qui sont publiées, donnent des détails curieux, tour à tour émouvants et pittoresques, sur les missions périlleuses qu'il remplit avec succès, grâce à son étonnante présence d'esprit, sur les menées ténébreuses des agents de l'Allemagne et le duel mystérieux engagé entre deux polices acharnées à savoir et ne reculant, parfois, devant aucun moyen. Une seule des anecdotes qui émaillent ces francs aveux, encadrés de descriptions vivantes, ferait la fortune d'un cinéma. Ainsi, certainement, se trouve ajouté à l'histoire de la Grande Guerre un chapitre inédit, qui évoque un monde inconnu, où d'étranges choses furent accomplies par d'obscures personnalités, dans un dessein dont les effets dépassaient leur vision directe.

* * *

LAURENCE ALBANI, par Paul Bourget, de l'Académie française. 1 vol. in-16. — Chez Plon-Nourrit, 8, rue Garancière, à Paris.

Tout se tient étroitement dans l'oeuvre de l'auteur du *Démon de midi*, de *Cosmopolis*, de *Le sens de la mort*, de *Un divorce*, etc. La philosophie qui se dégage de ces peintures brillantes et puissamment animées de la vie contemporaine, de ces drames rapides et pressants empruntés à l'actualité la plus proche, est fondée sur la nécessité de l'ordre dans une société désorbitée par la Révolution qui donne des signes croissants de déséquilibre. Reprenant une thèse qui a été développée avec éclat dans *l'Etape*, le maître montre, dans son nouveau roman, le danger des déclassements, subits qui, sans tenir compte des hérédités acquises, jettent des êtres insuffisamment préparés hors de leur milieu et risquent de créer ainsi des mécontents, sinon des révoltés. Mais, cette fois, l'exemple choisi est situé dans l'enchantement d'un décor de la côte d'Azur et l'héroïne de la belle aventure, soeur de Mireille par la grâce native et le charme fier, un instant déroutée par le caprice imprudent d'une grande dame anglaise qui l'enlève à son humble foyer et à son avenir limité de bonheur rustique, apprend à ses dépens qu'elle est condamnée à n'être jamais qu'une intruse dans les sphères dorées où l'attire la passion égoïste et brutale d'un riche soupirant de la ville. Un drame soudain fait cesser ses hésitations, lui

révèle la voie à suivre, le mérite réel du compagnon de son enfance, simple jardinier, riche aussi, lui, mais des seuls biens du coeur. Pour oublier les rancœurs de luttes indicibles, tous deux, avec un enfant presque innocemment criminel qu'ils ont sauvé par de sublimes mensonges et qui, en retour les servira comme le corps sert l'âme, iront en Algérie se faire une existence libre, loin des soupçons et des jalousies qui naissent de la médiocrité provinciale.

* * *

MGR HACQUARD, des Pères Blancs, par l'abbé Marin. 1 vol. in-8. — Maisson de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris (8e).

Les nombreux amis des Pères Blancs et des missions, tous ceux qui se passionnent pour l'apostolat auprès des âmes, liront avec plaisir cette vie de Mgr Hacquard, l'éminent religieux, dont l'âme fut si haute et l'action extraordinairement féconde. En des pages simples et très senties, M. le chanoine Marin, qui est un historien de grande valeur, nous retrace les gestes de son ami, et il nous le fait aimer. Quel éloge meilleur peut-on faire de cette biographie, si belle de forme et de fond ! Illustré de plus de 40 reproductions et orné d'une délicieuse couverture, ce volume est digne d'entrer dans la *Nouvelle bibliothèque pour tous*, bien connue de nos lecteurs.

* * *

LA REVOLUTION EGYPTIENNE, par M. Sabry. 1 vol. in-16, — Chez Vrin, 6, place de la Sorbonne, à Paris.

Jusqu'ici on ne pouvait pas avoir une idée nette des événements sanglants qui se déroulent en Egypte depuis mars dernier. Les journaux affiliés à l'Angleterre n'ont reculé devant aucun moyen, devant aucune arme, si basse qu'elle fût, pour diminuer l'importance de ces graves événements qu'ils qualifient de simples " incidents ". Bien plus, quand la nécessité les oblige à reconnaître leur gravité, ils essaient un nouveau moyen : les calomnier et les discréditer en les attribuant au fanatisme et à la xénophobie des " indigènes ". Ce n'est pas tout. Ils les imputent aux Turco-Allemands ! Il faut savoir gré à M. Sabry d'avoir réduit à néant ces accusations infâmes. Bien mieux, il a démontré, avec une éloquence persuasive, d'autant plus qu'elle est appuyée sur des faits positifs et précis, la grandeur de cette révolution égyptienne, la force dont est capable un idéal quand il s'empare du coeur de tout un peuple. L'humana-

mité ne fera que gagner par la propagation d'une si noble et si belle oeuvre qui hâtera l'avènement d'une nouvelle ère de paix et de justice pour tous les hommes.

* * *

LA VIE AU THEATRE (Quatrième série—1913-1919), par Henry Bordeaux, de l'Académie française. 1 vol. in-16. — Chez Plon-Nourrit, à Paris.

Rien de plus faux que le mot haineux de Balzac sur Sainte-Beuve : " Le critique est un impuissant qui a menti à ses débuts. " Et ce n'est pas un paradoxe d'avancer que l'oeuvre critique de M. Henry Bordeaux doit une bonne part de sa maîtrise aux rares qualités d'invention, de pensée et d'observation déployées dans son oeuvre de romancier. Ce nouveau recueil de ses chroniques qui correspond aux années agitées de la guerre et à leurs entours, analyse, définit, avec une sûreté merveilleuse, le caractère varié, parfois déconcertant des manifestations de la production théâtrale française, en y joignant, en guise d'intermèdes épisodiques, des impressions de voyages en Orient ou de lectures, des souvenirs du front empruntés à l'actualité journalière, par exemple, une appréciation sur Tolstoï à propos des révélations de son fils, la description des représentations improvisées aux armées, l'évocation des oeuvres d'écrivains tués à l'ennemi. Dans ce défilé de pièces, inégalement applaudies, interrompu pendant quatre ans par le devoir militaire, paraissent les noms les plus représentatifs de la pensée nationale sur la scène, accompagnés d'un fidèle et vivant résumé de leurs oeuvres et d'un jugement motivé dans une forme lapidaire. Quelquefois c'est tout un essai de psychologie, comme l'étude si complète consacrée au théâtre de M. de Curel. Aussi trouvera-t-on des analyses approfondies du théâtre de Paul Hervieu, de MM. Paul Bourget, Henri Lavedan, Maurice Donnay, Marcel Prévost, Brioux, Alfred Capus, Abel Hermant, Tristan Bernard, Emile Fabre, Henry Bataille, Robert de Flers, Francis de Croisset, Sacha Guitry, etc. Fort des règles qui dirigent sa critique et des constatations minutieuses qu'il a recueillies, M. Bordeaux conclut de ses belles études que le théâtre français attend un renouveau dramatique, très différent de formules évidemment périmées et digne de l'âme collective qu'a révélée l'épopée récente. En aidant à la compréhension du mouvement intellectuel pendant la guerre, il ouvre sur l'avenir des perspectives attirantes.

DANS LE GRAND ATLAS MAROCAIN, par Paul Chatinières. 1 vol. in-16,
— Chez Plon-Nourrit, à Paris.

Affecté d'abord, en 1911, comme médecin de troupes, à un poste militaire du Maroc oriental, le docteur Chatinières fut chargé de donner ses soins aux populations des territoires occupés et suivit, en octobre 1912, le général Gouraud accourant au secours de la ville de Fez, assiégée par les tribus rebelles après la défection des tabors hafidiens et le massacre des Européens. Après la prise de Marrakech, il fut envoyé en mission sanitaire dans cette région et put ainsi, à la faveur de ses fonctions et du prestige de nos armes victorieuses, pénétrer dans l'intimité des familles musulmanes, s'asseoir au foyer patriarcal des grands caïds de l'Atlas, pareils aux feudataires de la couronne aux temps féodaux, visiter à fond les fiefs, jadis fermés aux étrangers, des M'Toughi, des Glaoua, des Mesfioua, des Goundafa. D'abord méfiant, les indigènes, dont beaucoup avaient suivi les étendards du faux prophète El Hibba, finirent par écouter le *toubib* français et par lui livrer le secret de leurs tares, de leurs infirmités, de leurs préjugés enfantins aussi. Maintes fois, par exemple, on demanda à sa science des miracles, des recettes d'éternelle jeunesse et de fécondité. Sa haute probité, la gravité de ses paroles, son désintéressement, son dévouement toujours prêt furent, dans ces milieux d'islamisme farouche et primitif, la meilleure des prédications pour le plus grand profit de l'influence française. Les simples notes qu'il jeta sur son carnet, au cours de ses randonnées professionnelles, valent plus qu'un long ouvrage didactique, car elles fourmillent d'anecdotes instructives, de renseignements inédits sur les divers éléments ethniques du Maroc et, en particulier, sur les Chelleuhs et les Arabes, dont il fut l'hôte pendant plusieurs années, et dont il a pu observer de près les habitudes, les moeurs, les travers, la manière d'être. Tout un monde se révèle ainsi, pittoresque à souhait et insoupçonné de la plupart des lecteurs.

* * *